

Le journal des



# Marchés Publics

## Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0  
Open Contracting  
eJDM  
**Pridesoft**  
**Mobile**  
e-CNE  
Transparence  
e-Regulation  
e-Governance



Gratuit sur Google play

SANTE PUBLIQUE

04

TRANSPORT

05

ADMINISTRATION

05

GOVERNANCE PUBLIQUE

01

ENERGIE

03

NON DEFINIS

03

N° 2466

30 Décembre 2021

30 December 2021

5:50 PM/17H:50

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun  
Fax : 222 206 043 / 222 203 326  
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : [infos@armp.cm](mailto:infos@armp.cm)  
Internet : [www.armp.cm](http://www.armp.cm)

à Timbrer

## PUBLICITÉ

### Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

### Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

### Prestataire

Raison Sociale(\*) : .....

N° Carte Contribuable(\*) : .....

N ° Registre de Commerce(\*) : .....

Statut Juridique(\*) :  ETS  SARL  SA

Type Entreprise(\*) :  TPE  PE  PME  PMI  GE

Capital (chiffres en FCFA): .....

### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(\*\*) : ..... B.P. : .....

Tél.(\*) : ..... Fax : .....

E-mail(\*) : .....

Site web : .....

### Information sur la Commande Publique

Type Procédure(\*) : AOIO  AOIR  AONO  AONR  BC  DC  DP  AMI/ASMI  GG

Exercice(\*) : .....

Référence(\*) : .....

Maître d'Ouvrage(\*) : ..... Autorité Contractante : .....

Objet(\*) : .....

Montant(en chiffres)(\*) : .....

Date Signature(\*) : .....

### Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(\*) :  Express Union (N° 91190008943026)  CC EC-SA (N° 100-017265-314-30)  BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510)  SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691)  Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(\*) : .....

Date de Versement(\*) : .....

### Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(\*) :  Oui  Non | Copie Carte Contribuable :  Oui  Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(\*) :  Oui  Non | Copie Registre de Commerce :  Oui  Non

(\*) Champs à remplir obligatoirement.  
(\*\*) quartier, rue, etc....



## SOMMAIRE

### # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>1</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">0005/D/SONAMINES/DG DU 28/12/2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N°0005/D/SONAMINES/DG DU 28/12/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE PASSEE APRES DEMANDE DE COTATION N°000001/DC/SONAMINES/CIPM/2021 DU 07/12/2021 POUR L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS DE BUREAU A LA SOCIETE NATIONALE DES MINES (SONAMINES).
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>2</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">002/AONR/CENEEMA/CIPM/2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°_002_/AONR/CENEEMA/CIPM/2021 DU _29 DECEMBRE 2021_, EN PROCEDURE D'URGENCE,RELATIF A LA FOURNITURE DES PRESTATIONS D'ASSURANCE FLOTTE AUTOMOBILE ET PARC ENGIN AGRICOLES EN DEUX LOTS POUR LE COMPTE DU CENEEMAFINANCEMENT : BUDGET CENEEMA, EXERCICE 2022
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	21-01-2022

<b>3</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">486 D/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION 486 D/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/2021 DU 22/12/2021PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHES RELATIFS A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 061/AONO/MINTP/CIPM-TERI/2021 DU 30/09/2021 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE CERTAINS OUVRAGES D'ART DANS LES RÉGIONS DU NORD ET DE L'EST. FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER EXERCICES 2021 ET SUIVANTS.
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>4</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">7856 /DG/APN/2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N° 7856 /DG/APN/2021 DU PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DU MARCHÉ POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE, ASSISTANCE EVACUATION SANITAIRE, INDIVIDUELLE ACCIDENTS ET FRAIS FUNERAIRES POUR LE COMPTE DU PERSONNEL DE L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE AU TITRE DE L'EXERCICE 2022, EN PROCEDURE D'URGENCE
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>5</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">2</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	ADDITIF 2 N° 2091-021 / MSP / HGY / CIPM / 21 DE 28 DECEMBER 2021RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001 / AONO / MSP / HGY / CIPM / 21 DU 02 DECEMBRE 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA SECURISATION, LA SURVEILLANCE ET LE CONTRLE D'ACCES A L'HOSPITAL GENERAL DE YAOUNDE (HGY) AU NOM DE 2022
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>6</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">2282C/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N° 2282C/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/2021 DU 22/12/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 061/AONO/MINTP/CIPM-TERI/2021 DU 30/09/2021 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE CERTAINS OUVRAGES D'ART DANS LES RÉGIONS DU NORD ET DE L'EST. FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER EXERCICES 2021 ET SUIVANTS.
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>7</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">08</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N° 08 DU 27 DÉCEMBRE 2021 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DEFINITIVE DU MARCHÉ POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE, ASSISTANCE EVACUATION SANITAIRE, INDIVIDUELLE ACCIDENTS ET FRAIS FUNERAIRES POUR LE PERSONNEL DE L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE AU TITRE DE L'EXERCICE 2022, EN PROCEDURE D'URGENCE
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>8</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">485 D/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION 485 D/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/2021 DU 22/12/2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 059/AONO/MINTP/CIPM-TERI/2021 DU 30/09/2021, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE MAROUA - MOUTOURWA : TRONÇON 1 : INTER N1 – VERS MISSILIA, D'UN LINÉAIRE DE 1,200 KM, TRONÇON 2 : INTER N1 – CHEFFERIE DE MOUTOURWA, D'UN LINÉAIRE DE 0,500 KM, TRONÇON 3 : INTER N1 – VERS BARAWA, D'UN LINÉAIRE DE 0,700 KM, TRONÇON 4 : INTER N1 – MAROUA MESKINE, D'UN LINÉAIRE DE 5,00 KM DANS LES DÉPARTEMENTS DU MAYO KANI ET DU DIAMARÉ, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTP, EXERCICES 2021 ET SUIVANTS. IMPUTATION : 36 468 01 98 13 10 2250.
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>9</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">481/D/MINTP/SG/DCT/CAO/IE1/2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION 481/D/MINTP/SG/DCT/CAO/IE1/2021 DU 20/12/2021 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION N°04563/L/MINMAP/SG/DGMI /DMTR/EECA DU 28 OCTOBRE 2021, POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX COMPLÉMENTAIRES RELATIFS AU MARCHÉ N° 09/M/HYDRO-MEKIN/CIPM/2016 PASSÉ APRÈS APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 07/AOIO/HYDRO-MEKIN/CIPM-TI/2015 DU 30 DÉCEMBRE 2015, EN VUE DE LA RESTRUCTURATION DE L'AXE RELIANT ASSOK À NGOMBO, DÉPARTEMENT DU DJA ET LOBO, DANS LA RÉGION DU SUD AVEC LA CONSTRUCTION D'UN PONT SUR LA LOBO (90ML).FINANCEMENT : BIP MINTP, EXERCICES 2021 ET SUIVANTS.IMPUTATION : 55 36 467 03 33 00 093 2251.
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>10</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">7854/DG/APN/2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N°7854/DG/APN/2021 DU 27 DÉCEMBRE 2021 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DU MARCHÉ POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE, ASSISTANCE EVACUATION SANITAIRE, INDIVIDUELLE ACCIDENTS ET FRAIS FUNERAIRES POUR LE COMPTE DU DIRECTEUR GENERAL ET DU DIRECTEUR GENERAL ADJOINT DE L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE AU TITRE DE L'EXERCICE 2022, EN PROCEDURE D'URGENCE
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>11</b>	<b>Reference</b> <a href="#">000037/D/CENEEMA/DG/DEPP/CFOMA</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> PORTANT PRÉ-QUALIFICATION DES CANDIDATS POUR LA FOURNITURE, EN TROIS LOTS DISTINCTS, DES PRESTATIONS D'ASSURANCES AU CENTRE NATIONAL D'ETUDES ET D'EXPERIMENTATION DU MACHINISME AGRICOLEFINANCEMENT : BUDGET DU CENEEMA, EXERCICE 2022 <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>12</b>	<b>Reference</b> <a href="#">01</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> RELATIF AL'ARTICLE 3, 5 ET 8 DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE, LE RPAO ET LES TERMES DE REFERENCES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/AER/DG/DARH/SDA/SM/2021 DU 06/12/2021 POUR LA SURVEILLANCE ET LA SÉCURISATION DES PERSONNES ET DES BIENS DE L'AER POUR L'EXERCICE 2022,EN PROCEDURE D'URGENCE. <b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>13</b>	<b>Reference</b> <a href="#">2298/C/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/GKE/2021</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° 2298/C/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/GKE/2021 DU 27/12/2021PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA CONSULTATION SUIVANT AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N° 005473/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 06/12/2021, POUR LA FOURNIRURE D'UNE PIROGUE A MOTEUR DE 40 CV ET SES ACCESSOIRES SUR LA RIVIÈRE KIMBI, SÉPARANT LES VILLAGES DE KPEP ET NSER DANS LES ARRONDISSEMENTS DE FURU AWA ET FUNGOM DANS LE DÉPARTEMENT DE LA MENCHUM, RÉGION DU NORD -OUEST. FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLICS DU MINTP - EXERCICES 2021 ET SUIVANTS. <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>14</b>	<b>Reference</b> <a href="#">0005/C/SONAMINES/DG DU 28/12/2021</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N°0005/C/SONAMINES/DG DU 28/12/2021 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION D'ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE PASSEE APRES DEMANDE DE COTATION N°000001/DC/SONAMINES/CIPM/2021 DU 07/12/2021 POUR L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS DE BUREAU A LA SOCIETE NATIONALE DES MINES (SONAMINES). <b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>15</b>	<b>Reference</b> <a href="#">0005/C/SONAMINES/DG DU 28/12/2021</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N°0005/C/SONAMINES/DG DU 28/12/2021 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION D'ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE PASSEE APRES DEMANDE DE COTATION N°000001/DC/SONAMINES/CIPM/2021 DU 07/12/2021 POUR L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS DE BUREAU A LA SOCIETE NATIONALE DES MINES (SONAMINES). <b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--



## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>16</b>	<b>Reference</b> <a href="#">09</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° 09 DUPORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DEFINITIVE DU MARCHE POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE, ASSISTANCE EVACUATION SANITAIRE, INDIVIDUELLE ACCIDENTS ET FRAIS FUNERAIRES POUR LE DIRECTEUR ET LE DIRECTEUR GENERAL ADJOINT DE L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE AU TITRE DE L'EXERCICE 2022, EN PROCEDURE D'URGENCE <b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>17</b>	<b>Reference</b> <a href="#">2307 /C/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/GKE/2021</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° 2307 /C/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/GKE/2021 DU 29/12/2021PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA CONSULTATION SUIVANT AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N° 005473/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 06/12/2021, POUR LA RÉHABILITATION DU PONT SUR LA RIVIÈRE KIMBI, SÉPARANT LES ARRONDISSEMENTS DE FURU AWA ET FUNGOM DANS LE DÉPARTEMENT DE LA MENCHUM, RÉGION DU NORD- OUEST.DU NORD- OUEST. FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLICS DU MINTP - EXERCICES 2021 ET SUIVANTS. <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>18</b>	<b>Reference</b> <a href="#">629/D/VY/PDVIR/CUY/CIPM/UTL-YDE/RPMJ/2021</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DECISION N° 629 /D/VY/PDVIR/CUY/CIPM/UTL-YDE/RPMJ/2021/DU 24 DECEMBRE 2021PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE SUIVANT L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°033/AONO/PDVIR/CUY/CIPM/2021 DU 01 OCTOBRE 2021 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE VOIRIES STRUCTURANTES ADDITIONNELLES DANS L'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 5ÈME AU CAMEROUN : SECTION 5.4 ET 5.5 CARREFOUR SAFARI-CARREFOUR FABRIQUE-CARREFOUR MEBE CITY, 1387ML ; SECTION 5.6 : MOMEBELENGAL-CARREFOUR FABRIQUE, 1249 ML <b>Nature de prestation</b> Routes et Infrastructures Routières <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>19</b>	<b>Reference</b> <a href="#">09</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° 09 DUPORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DEFINITIVE DU MARCHE POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE, ASSISTANCE EVACUATION SANITAIRE, INDIVIDUELLE ACCIDENTS ET FRAIS FUNERAIRES POUR LE DIRECTEUR ET LE DIRECTEUR GENERAL ADJOINT DE L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE AU TITRE DE L'EXERCICE 2022, EN PROCEDURE D'URGENCE <b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>20</b>	<b>Reference</b> <a href="#">08</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° 08 DU 27 DÉCEMBRE 2021PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DEFINITIVE DU MARCHE POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE, ASSISTANCE EVACUATION SANITAIRE, INDIVIDUELLE ACCIDENTS ET FRAIS FUNERAIRES POUR LE PERSONNEL DE L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE AU TITRE DE L'EXERCICE 2022, EN PROCEDURE D'URGENCE <b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--



## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>21</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">488/D/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/GKE/2021</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> DECISION 488/D/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/GKE/2021 DU 27/12/2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA CONSULTATION SUIVANT AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N° 005473/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 06/12/2021, POUR LA FOURNITURE D'UNE PIROGUE À MOTEUR DE 40 CV ET SES ACCESSOIRES SUR LA RIVIÈRE KIMBI, SÉPARANT LES VILLAGES DE KPEP ET NSER DANS LES ARRONDISSEMENTS DE FURU AWA ET FUNGOM DANS LE DÉPARTEMENT DE LA MENCHUM, RÉGION DU NORD-OUEST. FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLICS DU MINTP - EXERCICES 2021 ET SUIVANTS.</p> <p><b>Nature de prestation</b> N/A</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--

<b>22</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">493/D/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/GKE/2021</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> DECISION 493/D/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/GKE/2021 29/12/2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA CONSULTATION SUIVANT AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N° 005473/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 06/12/2021, POUR LA RÉHABILITATION DU PONT SUR LA RIVIÈRE KIMBI, SÉPARANT LES ARRONDISSEMENTS DE FURU AWA ET FUNGOM DANS LE DÉPARTEMENT DE LA MENCHUM, RÉGION DU NORD- OUEST. FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLICS DU MINTP - EXERCICES 2021 ET SUIVANTS.</p> <p><b>Nature de prestation</b> N/A</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---

<b>23</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">11 /DP/MINADER/PADFA/UCGP/CSPM/2021</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> DEMANDE DE PROPOSITIONS N° 11 /DP/MINADER/PADFA/UCGP/CSPM/2021 DU 29 DECEMBRE 2021_ POUR LA SÉLECTION D'UN CONSULTANT (FIRME) RELATIVE À LA RÉALISATION DES ÉTUDES TECHNIQUES DÉTAILLÉES EN VUE DE LA RÉALISATION DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU BAS-FOND RIZICOLE DE DJALINGO POUR LE COMPTE DU PADFA II.</p> <p><b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles</p> <p><b>Date de cloture</b> 18-01-2022</p>
-----------	---

<b>24</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">00038/C/CENEEMA/DG/DEPP/CFOMA</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS DE SOLLICITATION À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°001/AAMI/CENEEMA/DG/DAAF/DEPP DU 05 NOVEMBRE 2021 POUR LA CONSTITUTION D'UNE LISTE RESTREINTE DE SOCIÉTÉS EN VUE DE LEUR PARTICIPATION À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT POUR LA FOURNITURE DES PRESTATIONS D'ASSURANCES AU CENEEMAFINANCEMENT : BUDGET DU CENEEMA, EXERCICE 2022</p> <p><b>Nature de prestation</b> N/A</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--

<b>25</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">009</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> ADDITIF N°009 A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0000015/AONO/CN-4ÈME RGPH /CN-RGAE/CSPM/2021 DU 16 NOVEMBRE 2021 RELATIF À LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE POUR LE PERSONNEL DE LA MUTUALISATION DU DENOMBREMENT PRINCIPAL DU 4ÈME RECENSEMENT GÉNÉRAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT ET DU MODULE DE BASE DU RECENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE.</p> <p><b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--



## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>26</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">001/AONR/CENEEMA/CIPM/2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°_001_/AONR/CENEEMA/CIPM/2021 DU _29 DÉCEMBRE 2021_, EN PROCEDURE D'URGENCE,RELATIF A LA FOURNITURE DES PRESTRATIONS D'ASSURANCE SANTE DU PERSONNEL DU CENEEMAFINANCEMENT : BUDGET CENEEMA, EXERCICE 2022
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	21-01-2022

<b>27</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">13 /DP/MINADER/PADFA II/UCGP/CSPM/2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	LETRE D'INVITATION A SOUMETTRE UNE PROPOSITION (SERVICES DE CONSILTANTS)OBJET : LETTRE D'INVITATION À SOUMETTRE UNE PROPOSITION POUR LERECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (FIRME) POUR LA RÉALISATION DES ÉTUDES DE FAISABILITÉ RELATIVES À L'AMÉNAGEMENT HYDROAGRIQUES DE 83.45 HA DES NOUVEAUX BAS-FONDS RIZICOLES TYPES 1 DANS LES ARRONDISSEMENTS DE BASSAMBA ET TONGA, DANS LA RÉGION DE L'OUEST LOT UNIQUE, POUR LE COMPTE DU PADFA II.
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	19-01-2022

<b>28</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">01</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	ADDITIF N°01 RELATIF AUX ARTICLES 3, 5 ET 10 DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES, LE RPAO : VOLUME 1 : DOSSIER ADMINISTRATIF ET METHODE DE SELECTION, LE CCAP ET LES TERMES DE REFERENCES. APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/AER/DG/DARH/SDA/SM/2021 DU 06/12/2021 POUR LA COUVERTURE DU PERSONNEL DE L'AER EN ASSURANCE MALADIE, DES VÉHICULES EN RISQUE AUTOMOBILE ET DES BÂTIMENTS, MATÉRIEL DES BUREAUX ET AUTRES MATÉRIAUX EN GLOBALE DOMMAGES, POUR L'EXERCICE 2022.EN PROCEDURE D'URGENCE.
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>29</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">12 /DP/MINADER/PADFA/UCGP/CSPM/2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	LETRE D'INVITATION A SOUMETTRE UNE PROPOSITION (SERVICES DE CONSILTANTS)OBJET : LETTRE D'INVITATION À SOUMETTRE UNE PROPOSITION POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (FIRME) RELATIVE À LA RÉALISATION DES ÉTUDES TECHNIQUES DÉTAILLÉES EN VUE DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU BAS-FOND RIZICOLE DE SITIBIRILLI POUR LE COMPTE DU PADFA II.
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	18-01-2022

<b>30</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">07</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N° 07 DU 27 DÉCEMBREPORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DEFINITIVE DE LA LETTRE COMMANDE POUR LES PRESTATIONS DE GARDIENNAGE A L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE AU TITRE DE L'EXERCICE 2022
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

**31**

**Reference** [2280C/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/2021](#) [Lire](#)

**Titre/objet** COMMUNIQUE N° 2280C/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/2021 DU 22/12/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 059/AONO/MINTP/CIPM-TERI/2021 DU 30/09/2021, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE MAROUA - MOUTOURWA : TRONÇON 1 : INTER N1 – VERS MISSILIA, D'UN LINÉAIRE DE 1,200 KM, TRONÇON 2 : INTER N1 – CHEFFERIE DE MOUTOURWA, D'UN LINÉAIRE DE 0,500 KM, TRONÇON 3 : INTER N1 – VERS BARAWA, D'UN LINÉAIRE DE 0,700 KM, TRONÇON 4 : INTER N1 – MAROUA MESKINE, D'UN LINÉAIRE DE 5,00 KM DANS LES DÉPARTEMENTS DU MAYO KANI ET DU DIAMARÉ, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTP, EXERCICES 2021 ET SUIVANTS. IMPUTATION : 36 468 01 98 13 10 2250.

**Nature de prestation** N/A

**Date de cloture** N/A

**32**

**Reference** [2272/C/MINTP/SG/DCT/CAO/IE1/2021](#) [Lire](#)

**Titre/objet** COMMUNIQUE N° 2272/C/MINTP/SG/DCT/CAO/IE1/2021 DU 20/12/2021 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION N°04563/L/MINMAP/SG/DGMI /DMTR/EECA DU 28 OCTOBRE 2021, POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX COMPLÉMENTAIRES RELATIFS AU MARCHÉ N° 09/M/HYDRO-MEKIN/CIPM/2016 PASSÉ APRÈS APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 07/AOIO/HYDRO-MEKIN/CIPM-TI/2015 DU 30 DÉCEMBRE 2015, EN VUE DE LA RESTRUCTURATION DE L'AXE RELIANT ASSOÏ À NGOMBO, DÉPARTEMENT DU DJA ET LOBO, DANS LA RÉGION DU SUD AVEC LA CONSTRUCTION D'UN PONT SUR LA LOBO (90ML). FINANCEMENT: BIP MINTP, EXERCICES 2021 ET SUIVANTS, IMPUTATION : 55 36 467 03 33 00 093 2251.

**Nature de prestation** N/A

**Date de cloture** N/A

**33**

**Reference** [2295/C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/AR/2021](#) [Lire](#)

**Titre/objet** COMMUNIQUE N° 2295/C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/AR/2021 DU 27 DECEMBRE 2021 RELATIF À L'AVIS DE SOLlicitation À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°069/ASMI/MINTP/2021 DU 18 OCTOBRE 2021 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION, DE RÉHABILITATION OU D'ENTRETIEN DES BACS.

**Nature de prestation** N/A

**Date de cloture** N/A

**34**

**Reference** [00038/C/CENEEMA/DG/DEPP/CFOMA](#) [Lire](#)

**Titre/objet** PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS DE SOLlicitation À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°001/AAMI/CENEEMA/DG/DAAF/DEPP DU 05 NOVEMBRE 2021 POUR LA CONSTITUTION D'UNE LISTE RESTREINTE DE SOCIÉTÉS EN VUE DE LEUR PARTICIPATION À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT POUR LA FOURNITURE DES PRESTATIONS D'ASSURANCES AU CENEEMAFINANCEMENT : BUDGET DU CENEEMA, EXERCICE 2022

**Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles

**Date de cloture** N/A

**35**

**Reference** [06/DC/CD/CIPM/2021 DU 09 DEC 2021](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 06/DC/CD/CIPM/2021 DU 09 DEC 2021 TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSE EQUIPEES DE 60 TABLE-BANCS, UN BLOC ADMINISTRATIF ET UN BLOC DE LATRINES ECOLOGIQUES A TROIS CABINES A L'EP GROUPE 1 DE DJOHONG ET LA REHABILITATION DE 02 BLOCS DE 02 SALLES DE CLASSE ET LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE LATRINES ECOLOGIQUES A TROIS CABINES A L'EP GROUPE 2 DE DJOHONG, COMMUNE DE DJOHONG, DEPARTEMENT DU MBERE, RÉGION DE L'ADAMAOUA FINANCEMENT: PNDP III (FONDS IDA 18), CONVENTION FINANCEMENT DES MP N°02/2021/MP/PNDPAD/COMMUNE-DJOHONG DU 15 NOVEMBRE 2021

**Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles

**Date de cloture** 28-12-2021

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>36</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">07/DC/CD/CIPM/2021 DU 09 DEC 2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 07/DC/CD/CIPM/2021 DU 09 DEC 2021 TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC PAR LA POSE DE 31 LAMPADAIRES EN PANNEAUX SOLAIRES DANS LES LOCALITES DE GANDINANG (05), YAMBA (08), YARBANG (08), NABEMO (04), BEKA (02) ET OURO ADE (04), COMMUNE DE DJOHONG, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA FINANCEMENT: PNDP III (FONDS IDA 18), CONVENTION FINANCEMENT DES MP N°02/2021/MP/PNDP-AD/COMMUNE-DJOHONG DU 15 NOVEMBRE 2021.
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	28-12-2021

<b>37</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">08/DC/CD/CIPM/2021 DU 08 DEC 2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 08/DC/CD/CIPM/2021 DU 08 DEC 2021 TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) FORAGES EQUIPES DES PMH DANS LES LOCALITES SUIVANTES : EP DE OURO-ADE, VILLAGE NABATA (MBELLA-NGOU), VILLAGE MBEWE - HORE NIBAL ET EP DE DOUYAKA (LAMOU), COMMUNE DE DJOHONG, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA FINANCEMENT: PNDP M (FONDS IDA 18), CONVENTION FINANCEMENT DES MP N°02/2021/MP/PNDP-AD/COMMUNE-DJOHONG DU 15 NOVEMBRE 2021
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	28-12-2021

<b>38</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">1615 /C/PDVIR/CUY/UTL-YDE/RPMJ/2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N°1615 /C/PDVIR/CUY/UTL-YDE/RPMJ/2021 DU 24 DECEMBRE 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°033/AONO/PDVIR/CUY/CIPM/2021 DU 01 OCTOBRE 2021 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE VOIRIES STRUCTURANTES ADDITIONNELLES DANS L'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 5ÈME AU CAMEROUN : SECTION 5.4 ET 5.5 CARREFOUR SAFARI-CARREFOUR FABRIQUE-CARREFOUR MEBE CITY, 1387ML ; SECTION 5.6 : MOMEBELENGAL-CARREFOUR FABRIQUE, 1249 ML
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>39</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">000038/C/CCAA/DG/DT/DSI/SDMP/SMI</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N° _000038/C/CCAA/DG/DT/DSI/SDMP/SMI DU 07/12/2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES N°00292/AONO/CCAA/CIPM/ 2021 DU 07/10/2021 POUR LA FOURNITURE DE COMPTES UTILISATEURS GOOGLE WORKSPACE À LA CCAA.
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>40</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">006bis/ONIT/CAN3/ITB/2021 OF THE 15/12/2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER WITH URGENCY N°006BIS/ONIT/CAN3/ITB/2021 OF THE 15/12/2021 FOR THE CONSTRUCTION OF THE FENCE, RESTAURANT AND RELAXATION ROOM INCLUDING LAYOUT OF OUTDOOR SPACES IN NKONGSAMBA III COUNCIL, NKONGSAMBA III SUBDIVISION, MOUNGO DIVISION, LITTORAL REGION FINANCING: FEICOM / NKONGSAMBA III COUNCIL BUDGET FOR 2021
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	13-01-2022



## SOCIETE NATIONALE DES MINES

DECISION N°0005/D/SONAMINES/DG DU 28/12/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE PASSEE APRES DEMANDE DE COTATION N°000001/DC/SONAMINES/CIPM/2021 DU 07/12/2021 POUR L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS DE BUREAU A LA SOCIETE NATIONALE DES MINES (SONAMINES).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE NATIONALE DES MINES,

Vu la Constitution de la République du Cameroun ;

Vu l'Acte Uniforme OHADA relatif au droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Économique adopté le 30 Janvier 2014 à Ouagadougou ;

Vu la loi n° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'État et des autres Entités publiques ;

Vu le décret n° 2001/051/PM du 16 avril 2001 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret le décret n°2018/355 du 12 juin 2018, fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu le décret n° 2020/749 du 14 Décembre 2020 portant création de la Société Nationale des Mines ;

Vu le décret n° 2020/750 du 14 Décembre 2020 portant approbation des statuts de la Société Nationale des Mines ;

Vu la résolution n°000002/CAE1/SONAMINES du 16 avril 2021 portant désignation du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint de la SONAMINES ;

Vu la résolution n°000003/CAE1/SONAMINES du 16 avril 2021 portant adoption du budget de la SONAMINES au titre de l'exercice 2021 ;

Vu la Résolution N°000009/CAO1/SONAMINES du 22 juin 2021 portant désignation du Président, des Membres et du Secrétaire de la Commission Interne de Passation de Marchés placée auprès de la SONAMINES ;

Vu le Dossier de Consultation n°000001/DC/SONAMINES/CIPM/2021 du 07/12/2021 pour l'acquisition des équipements de bureau à la SONAMINES (SONAMINES) ;

Considérant les nécessités de service,

### **DECIDE :**

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** : La Lettre-Commande relative à l'acquisition des équipements de bureau à la Société Nationale des Mines (SONAMINES) est attribué au soumissionnaire **GECIR SARL**, B.P. : Yaoundé, Tél. : Tel 699 750 697/ 670 919 499, pour un montant de **vingt-six millions quatre-vingt-onze mille neuf cent (26 091 900) Francs CFA** toutes taxes comprises. Délai de livraison : dix-huit (18) jours.

**ARTICLE 2**:- Le Directeur Général de **GECIR SARL** est invité à se présenter à la Direction Générale de la SONAMINES pour l'établissement de la Lettre-Commande.



# CENTRE NATIONAL D'ETUDES ET D'EXPÉRIMENTATION DU MACHINISME AGRICOLE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002 /AONR/CENEEMA/CIPM/2021 DU 29 DECEMBRE 2021, EN PROCEDURE D'URGENCE, RELATIF A LA FOURNITURE DES PRESTATIONS D'ASSURANCE FLOTTE AUTOMOBILE ET PARC ENJINS AGRICOLES EN DEUX LOTS POUR LE COMPTE DU CENEEMAFINANCEMENT : BUDGET CENEEMA, EXERCICE 2022**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Directeur Général du CENEEMA lance un Appel d'Offres National Restreint en vue du recrutement d'une compagnie d'assurance en vue de la fourniture des prestations d'assurance pour le compte de ladite structure.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres consistent à la fourniture des prestations d'assurances flotte automobile et parc engins agricoles réparties en deux (02) lots distincts comme suit :

- Lot 1 : assurance flotte automobile
- Lot 2 : assurance parc engins agricoles

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération, pour chaque lot, se présente ainsi qu'il suit :

Lot	Coût prévisionnel (FCFA)
1	25 000 000
2	20 000 000

## 4. Participation et origine

La participation du présent Appel d'offres est restreinte à la liste des candidats pré-qualifiés ci-après :

N°	Noms des candidats pré-qualifiés	Adresses
1.	AXA CAMEROUN	B.P. : 4068 Douala Tél : 233 423 159 / 233 423 171
2.	CHANAS ASSURANCES S.A	B.P. : 109 Douala Tél : 233 421 474
3.	NSIA ASSURANCE	B.P. : 2759 Douala Tél : 233 433 210 / 233 433 118

## 5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget du CENEEMA de l'exercice 2022.

## 6. Consultation du Dossier

Le Dossier de d'Appel d'offres pourra être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale du CENEEMA, sise à Nkolbisson Tél : 222 22 33 54, B.P. 1040 Yaoundé.

## 7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables auprès du CENEEMA à Nkolbisson, Yaoundé (au lieu dit Brigarde de Nkolbisson) sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'acquisition du dossier de **cinquante mille (50 000) Francs CFA** payable dans le compte spécial de l'ARMP CAS-ARMP N°335 9880000-89 ouvert à la BICEC.

## 8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, à la Direction Générale du CENEEMA, sise à Nkolbisson Tél : 222 22 33 54, B.P. 1040 Yaoundé au plus tard le **21 janvier 2021 à 13 heures** locale. Elle devra porter la mention :

### **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

**N° 002 /AONR/CENEEMA/CIPM/2021 DU 29 DECEMBRE 2021 , EN PROCEDURE D'URGENCE, RELATIF A LA FOURNITURE DES PRESTATIONS D'ASSURANCE FLOTTE AUTOMOBILE ET PARC ENGIN AGRICOLES DU CENEEMA.**

### **« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt et les offres et ne respectant pas le mode de présentation seront déclarées irrecevables.

### **Présentation des offres**

Les candidats doivent placer l'original et toutes les copies des pièces administratives énumérées dans le RPAO, dans une enveloppe portant la mention « *DOSSIER ADMINISTRATIF* », l'original et toutes les copies de la proposition technique pour chaque lot dans une enveloppe portant clairement la mention « *PROPOSITION TECHNIQUE* » du lot concerné, et l'original et toutes les copies de la proposition financière pour chaque lot, dans une enveloppe scellée portant clairement la mention « *PROPOSITION FINANCIERE* » du lot concerné et l'avertissement « *NE PAS OUVRIR EN MÊME TEMPS QUE LA PROPOSITION TECHNIQUE* », les candidats placent ensuite ces trois enveloppes dans une même enveloppe cachetée, laquelle porte l'adresse du lieu de dépôt des soumissions et les renseignements indiqués dans le RPAO, ainsi que la mention « *A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT* ».

## 9. Delai de Livraison

La période de couverture maximum prévue par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'Offres est de douze (12) mois. Les prestations concernent tous les matériels roulants propriété du CENEEMA et utilisés au siège et dans les différents services déconcentrés (Antennes et pools).

## 10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Le montant par lot est fixé ainsi qu'il suit :

-Lot 1 : cinq cent mille (500 000) Francs CFA ;

-Lot 2 : quatre cent mille (400 000) Francs CFA.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

## 11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment **l'absence de la caution de soumission** délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps.

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières interviendra le **21 janvier 2022 à 14 heures**.

L'analyse des offres techniques et financières sera réalisée à une date ultérieure qui sera communiquée.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## 13. Critères d'évaluation

### 1.1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires du présent Appel d'Offres sont notamment les suivants :

- Absence de la caution de soumission ;
- Non-conformité d'une pièce du dossier administratif après un délai de 48 heures ;
- Fausse déclaration, substitution ou falsification des pièces ;
- Absence des états C4 et C11 des exercices 2018, 2019 et 2020 dûment certifiés ;
- Non-respect du tarif minimum officiel obligatoire (en cas de RC automobile) ;
- Absence d'agrément dans les branches concernées ;
- Absence d'attestation d'adhésion au Code CIMA ;
- Note technique inférieure à 80 points sur 100.

### 1.2. Critères d'évaluation du dossier technique

Les offres techniques seront évaluées sur cent (100) points selon les critères suivants :

Critères	Notation (points)
Présentation générale de l'offre	05
Références générales du soumissionnaire	05
Références spécifiques du soumissionnaire dans les risques similaires au cours des cinq dernières années	10
Description détaillée des garanties offertes	15
Modalités de mise en jeu de la garantie	10
Couverture des engagements réglementés	20
Couverture de la marge de solvabilité	10
Cadence de règlement des sinistres au cours des cinq dernières années ou pour la durée d'existence pour les compagnies de moins de 5 ans d'âge	15
Couverture de réassurance dans la branche considérée	05
Facilités accordées	05
<b>Total</b>	<b>100</b>

Toute offre ayant une note technique inférieure à 80/100 points ne sera pas éligible à l'évaluation financière.

## Méthode de sélection du consultant

Le consultant sera choisi par la méthode du mieux-disant « qualité et coût », basé sur la combinaison de la note technique et de la note financière, conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

Les poids respectifs attribués aux propositions techniques et financières sont les suivants :

**T = [0,8]** et **F= [0,2]**

La sous-commission calculera la note totale (NT) de chaque soumissionnaire ainsi qu'il suit :

**NT = (0,8 × St) + (0,2 × Sf)**

**Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant obtenu la note totale la plus élevée.**

## **14. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## **15. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Direction du Centre National d'Etudes et d'Expérimentation du Machinisme Agricole Tél : 222 22 33 54.

YAOUNDE le 29 Décembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**MEBANDE BATE EPSE EKOTTO MINKOUNA ANDREE CAROLINE**

**MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS**

**DECISION 486 D/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/2021 DU 22/12/2021 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHES RELATIFS A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 061/AONO/MINTP/CIPM-TERI/2021 DU 30/09/2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE CERTAINS OUVRAGES D'ART DANS LES RÉGIONS DU NORD ET DE L'EST. FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER EXERCICES 2021 ET SUIVANTS.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°2020/018 du 17 Décembre 2020 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2021 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/461 du 07 Août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;

Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu l'Arrêté N°00000241/A/MINMAP du 18 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès du Ministère des Travaux Publics ;

l'Arrêté N° 0271/MINMAP/CAB du 27 Septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics ;

Vu la Décision N°00000432/CAB/MINMAP/ du 18 juin 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics placées auprès des Départements Ministériels ;

Vu la Décision N°286/D/MINTP/CAB du 28 juillet 2021 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux d'Entretien et de Réfection des Infrastructures ;

Vu la Circulaire N°00000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2021 ;

Vu Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N° 061/AONO/MINTP/CIPM-TERI/2021 du 30/09/2021, en procédure d'urgence pour le contrôle technique et la surveillance des travaux d'entretien de certains Ouvrages d'Art dans les Régions du Nord et de l'Est ;

Vu les offres des soumissionnaires ;

Vu le rapport d'analyse des offres ;

Vu le Procès-Verbal N° 0064/PV/CIPM-TERI/MINTP du 03 décembre 2021 de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux d'Entretien et de Réfection des Infrastructures ;

Vu la Lettre de notification de la proposition d'attribution N° 053/L/MINTP/CIPM-TERI du 06 décembre 2021 du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux d'Entretien et de Réfection des Infrastructures.

DECIDE :

Article 1: Les Bureaux d'Etudes Techniques (BET) dont les noms suivent sont retenu pour le contrôle technique et la surveillance des travaux d'entretien de certains Ouvrages d'Art dans les Régions du Nord et de l'Est :

SOUSSIONNAIRE RETENU					
N° du lot	Type d'intervention	Noms et adresses des soumissionnaires	Montant en chiffre TTC corrigé	Montant en lettre TTC corrigé en Francs CFA	Délai d'exécution (en mois)
1-NO/21	Contrôle technique et surveillance des travaux	AFRICA ENGINEERING CONSULTING SA BP : 34 385 YAOUNDE Tél : (237) 693 45 72 27	24 505 875	Vingt quatre millions cinq cent cinq mille huit cent soixante quinze	09
2-ES/21		JOEL BUSINESS AND SERVICES BP : 8 365 YAOUNDE Tél : (237) 698 15 78 25	25 193 471	Vingt cinq millions cent quatre vingt treize mille quatre cent soixante onze	09

Article 2: Les mandataires desdits BET sont invités à se présenter à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics, pour la souscription de leur projet de Marché.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 20 Décembre 2021

Le *MINISTRE*

**NGANOU DJOUMESSI Emmanuel**

# AUTORITÉ PORTUAIRE NATIONALE

**DECISION N° 7856 /DG/APN/2021 DU PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DU MARCHÉ POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE, ASSISTANCE EVACUATION SANITAIRE, INDIVIDUELLE ACCIDENTS ET FRAIS FUNERAIRES POUR LE COMPTE DU PERSONNEL DE L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE AU TITRE DE L'EXERCICE 2022, EN PROCEDURE D'URGENCE**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE

Vu la Constitution ;  
 Vu la loi n°2017/010 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Etablissements Publics ;  
 Vu la loi n°2018/12 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des Autres entités publiques ;  
 Vu la loi n° 2020/01 du 17 décembre 2020 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021, modifiée et complétée par la loi 2021/010 du 21 juin 2021 portant ratification de l'Ordonnance n°2021/002 du 26 mai 2021 ;  
 Vu le Décret n°2009/11 du 23 juin 2009 portant nomination de Monsieur GOUNOKO HAOUNAYE, Président du Conseil d'Administration de l'Autorité Portuaire Nationale ;  
 Vu le Décret n°2021/282 du 12 mai 2021 portant nomination de Monsieur EBOUPEKE Louis, au poste de Directeur Général de l'Autorité Portuaire Nationale ;  
 Vu le Décret n°2021/282 du 12 mai 2021 portant nomination de Madame AYUKETAH Pamela, au poste de Directeur Général Adjoint de l'Autorité Portuaire Nationale ;  
 Vu le Décret n°2019/172 du 05 avril 2019 portant réorganisation de l'Autorité Portuaire Nationale (APN) ;  
 Vu le Décret n°77/41 du 03 février 1977 fixant les attributions et l'organisation des contrôles financiers ;  
 Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;  
 Vu la Circulaire n°00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2022 et l'ensemble de son manuel de référence ;  
 Vu l'Appel d'Offres National Restreint n° 08/AONR/APNCIPM/2021 du 23 novembre 2021 pour la souscription d'une police d'assurance maladie, assistance évacuation sanitaire, individuels accidents, et frais funéraires pour le compte du personnel de l'Autorité Portuaire Nationale au titre de l'exercice budgétaire 2022, en procédure d'urgence ;  
 Vu la lettre n° 035/21/CIPM/APN du 22 décembre 2021 du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'APN et l'accord du Directeur Général y relatif.  
 Considérant les nécessités de service,

### DECIDE :

**Article 1<sup>er</sup>**– La Compagnie d'assurance ci-après citée est retenue comme adjudicataire du marché relatif à la consultation susmentionnée. Il s'agit de :

Maître d'Ouvrage	Entreprise	Montant TTC (en FCFA)	Lieu de livraison	Délai de livraison (Jours)
APN	ZENITHE INSURANCE  BP 1540 Douala  Tél:233.42 41.32	91.118.639	Siège APN sis immeuble CAA, Boulevard du 20 mai à Yaoundé	Du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2022

**Article 2** - La dépense afférente sera imputée au Budget Programme de l'Autorité Portuaire Nationale, Exercice 2022,

Imputation 2022-603-31-310111-670 116, et mandatée au nom ZENITHE INSURANCE.

**Article 3** – L'adjudicataire susvisé est invité à se présenter à l'APN pour l'établissement du marché correspondant. La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-



YAOUNDE le 27 Décembre 2021

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

***EBOUPEKE Louis***

## HOPITAL GENERAL DE YAOUNDE

**ADDITIF 2 N° 2091-021 / MSP / HGY / CIPM / 21 DE 28 DECEMBER 2021 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001 / AONO / MSP / HGY / CIPM / 21 DU 02 DECEMBRE 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA SECURISATION, LA SURVEILLANCE ET LE CONTRLE D'ACCES A L'HOSPITAL GENERAL DE YAOUNDE (HGY) AU NOM DE 2022**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Autres						
	<p><b>Au lieu de ...</b> N/A</p>						
	<p><b>Lire plutot</b> <b>REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES (RPAO)</b> <b><u>Critères d'évaluation</u></b> <b><u>Lire:</u></b> <b><u>Offres financières</u></b> 1. Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre a été déclarée recevable à l'issue de l'examen de la cor documents administratifs (1ère étape) et de l'évaluation technique (2ème étape) seront évaluées et notées, en fonction suivants : 2. <math>NM = MMd \times 100 / MS</math> 3. NM = Note relative au montant de l'offre financière du soumissionnaire ; 4. MMd = Montant évalué de l'offre la moins chère ; 5. MS = montant évalué du soumissionnaire. 6. Une pondération sera faite entre la note technique et la note financière pour obtenir la note finale N (note technico-financi formule suivante : 7. <math>N = [(70 \times \text{Note technique}) + (30 \times \text{Note financière})] / 100</math> <b><u>Attribution</u></b> <b><u>Au lieu de:</u></b> Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant satisfait aux critères éliminatoires et dont l'offre sera évaluée la moins disant <b><u>Lire:</u></b> Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant satisfait aux critères éliminatoires et dont l'offre sera évaluée la plus p c'est-à-dire celle ayant obtenu la note finale la plus élevée, et jugée substantiellement conforme au Dossier d'appel d'Offres <b><u>Critères d'éliminatoires</u></b> <b><u>Au lieu de:</u></b> 1. Absence d'agrément, pour l'exercice de l'activité de gardiennage, signé par le Président de la République. <b><u>Lire:</u></b> 2. Absence d'une autorisation ou d'un certificat de dépôt ou d'agrément, pour l'exercice de l'activité de gardiennage, signé p habilitée. <b>ENVELOPPE B : OFFRE TECHNIQUE</b> <b><u>Au lieu de:</u></b> - Agrément pour l'exercice de l'activité de gardiennage signé par le Président de la République. <b><u>Lire:</u></b> - Autorisation ou certificat de dépôt ou d'agrément, pour l'exercice de l'activité de gardiennage, signé par l'autorité habilitée <b><u>GRILLE D'EVALUATION</u></b> <b><u>Au lieu de:</u></b></p>						
	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2" data-bbox="132 1753 1394 1868"><b>4. Chiffre d'affaire:</b></th> <th data-bbox="1394 1753 1596 1868">15 oui/non</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="132 1868 292 2085">4.1</td> <td data-bbox="292 1868 1394 2085">Preuve d'un chiffre d'affaires cumulé des trois dernières années (2020, 2019, 2018)</td> <td data-bbox="1394 1868 1596 2085">supérieur à 100</td> </tr> </tbody> </table>	<b>4. Chiffre d'affaire:</b>		15 oui/non	4.1	Preuve d'un chiffre d'affaires cumulé des trois dernières années (2020, 2019, 2018)	supérieur à 100
<b>4. Chiffre d'affaire:</b>		15 oui/non					
4.1	Preuve d'un chiffre d'affaires cumulé des trois dernières années (2020, 2019, 2018)	supérieur à 100					

4.2	Preuve d'un chiffre d'affaires cumulé des trois dernières années (2020, 2019, 2018) <b>égal à 100 000 000 FCFA</b> (photocopie des contrats et procès-verbaux de réception ou états financiers)		5
-----	---	--	---

**Lire :**

<b>4. Chiffre d'affaire:</b>		<i>15 oui/non</i>	
4.1	Preuve d'un chiffre d'affaires cumulé des trois dernières années (2020, 2019, 2018) <b>supérieur à 800 000 000 FCFA</b>		5
4.2	Preuve d'un marché similaire réalisé au cours des trois dernières années (2020, 2019, 2018) de montant cumulé supérieur ou égal à 80 000 000 FCFA (Photocopie de marchés et PV de réception)		5

YAOUNDE le 29 Décembre 2021

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**DJIENTCHEU VINCENT DE PAUL**

## MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

**COMMUNIQUE N° 2282C/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/2021 DU 22/12/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 061/AONO/MINTP/CIPM-TERI/2021 DU 30/09/2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE CERTAINS OUVRAGES D'ART DANS LES RÉGIONS DU NORD ET DE L'EST. FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER EXERCICES 2021 ET SUIVANTS.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres National Ouvert N° 061/AONO/MINTP/CIPM-TERI/2021 du 30/09/2021, en procédure d'urgence pour le contrôle technique et la surveillance des travaux d'entretien de certains Ouvrages d'Art dans les Régions du Nord et de l'Est, le résultat dudit Appel d'Offres se présente comme suit :

SOUSSIONNAIRE RETENU					
N° du lot	Type d'intervention	Noms et adresses des soumissionnaires	Montant en chiffre TTC lu en Francs CFA	Montant en chiffre TTC corrigé en Francs CFA	Délai d'exécution (en mois)
1-NO/21	Contrôle technique et surveillance des travaux	AFRICA ENGINEERING CONSULTING SA BP : 34 385 YAOUNDE Tél : (237) 693 45 72 27	24 267 375	24 505 875	09
2-ES/21		JOEL BUSINESS AND SERVICES BP : 8 365 YAOUNDE Tél : (237) 698 15 78 25	25 972 650	25 193 471	09
SOUSSIONNAIRES NON RETENUS					
N°	Soumissionnaires	Motifs d'élimination			
01	SINEGEO	Bordereau des prix non paraphé et non signé à la dernière page, Devis quantitatif et estimatif non signé, non daté et non cacheté, Sous-détail des prix non paraphé.			
02	GROUPEMENT FAYA SUPPLIES ET INGENIERIE CONSEIL	Attestation de visite de site non conforme aux prescriptions de DAO			

Les mandataires des Bureaux d'Etudes Techniques attributaires sont invités à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics pour la souscription de son projet de Marché. Les soumissionnaires ayant postulé pour l'Appel d'Offres ci-dessus mentionné et qui n'ont pas été retenus peuvent passer sous quinzaine retirer leurs offres au secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux d'Entretien et de Réfection des Infrastructures. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 22 Décembre 2021

Le MINISTRE

**NGANOU DJOUMESSI Emmanuel**

## AUTORITÉ PORTUAIRE NATIONALE

**COMMUNIQUE N° 08 DU 27 DÉCEMBRE 2021 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DEFINITIVE DU MARCHÉ POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE, ASSISTANCE EVACUATION SANITAIRE, INDIVIDUELLE ACCIDENTS ET FRAIS FUNERAIRES POUR LE PERSONNEL DE L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE AU TITRE DE L'EXERCICE 2022, EN PROCEDURE D'URGENCE**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE (APN), COMMUNIQUE :**

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres National Restreint N° 08/AONR/APN/CIPM/2021 du 23 novembre 2021 à l'Autorité Portuaire Nationale au titre de l'exercice 2022, les résultats dudit Appel d'Offres se présentent comme suit :

L'entreprise attributaire du marché susmentionnée est invitée à se présenter dans un délai de cinq (05) jours, dès publication du présent communiqué, à la Direction Générale de l'Autorité Portuaire Nationale (APN), pour l'établissement du marché correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été sélectionnés sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, leurs offres seront détruites. /-

YAOUNDE le 27 Décembre 2021

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

***EBOUPEKE Louis***

## MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

**DECISION 485 D/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/2021 DU 22/12/2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 059/AONO/MINTP/CIPM-TERI/2021 DU 30/09/2021, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE MAROUA - MOUTOURWA : TRONÇON 1 : INTER N1 – VERS MISSILIA, D'UN LINÉAIRE DE 1,200 KM, TRONÇON 2 : INTER N1 – CHEFFÉRIE DE MOUTOURWA, D'UN LINÉAIRE DE 0,500 KM, TRONÇON 3 : INTER N1 – VERS BARAWA, D'UN LINÉAIRE DE 0,700 KM, TRONÇON 4 : INTER N1 – MAROUA MESKINE, D'UN LINÉAIRE DE 5,00 KM DANS LES DÉPARTEMENTS DU MAYO KANI ET DU DIAMARÉ, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTP, EXERCICES 2021 ET SUIVANTS. IMPUTATION : 36 468 01 98 13 10 2250.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°2020/018 du 17 Décembre 2020 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2021 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/461 du 07 Août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;

Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu

Vu l'Arrêté N°00000241/A/MINMAP du 18 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès du Ministère des Travaux Publics ;

l'Arrêté N° 0271/MINMAP/CAB du 27 Septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics ;

Vu la Décision N°00000432/CAB/MINMAP/ du 18 juin 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics placées auprès des Départements Ministériels ;

Vu la Décision N°286/D/MINTP/CAB du 28 juillet 2021 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux d'Entretien et de Réfection des Infrastructures ;

Vu la Circulaire N°00000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2021 ;

Vu Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N° 059/AONO/MINTP/CIPM-TERI/2021 du 30/09/2021, en procédure d'urgence, pour le contrôle technique et la surveillance des travaux de réhabilitation de la route Maroua - Moutourwa : tronçon 1 : Inter N1 – Vers Missilia, d'un linéaire de 1,200 km, tronçon 2 : Inter N1 – Chefferie de Moutourwa, d'un linéaire de 0,500 km, tronçon 3 : Inter N1 – Vers Barawa, d'un linéaire de 0,700 km, tronçon 4 : Inter N1 – Maroua Meskine, d'un linéaire de 5,00 km dans les Départements du Mayo Kani et du Diamaré, région de l'Extrême-Nord.

Vu les offres des soumissionnaires ;

Vu le rapport d'analyse des offres ;

Vu le Procès-Verbal N°0064/PV/CIPM-TERI/MINTP du 03 décembre 2021 de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux d'Entretien et de Réfection des Infrastructures ;

Vu la Lettre de notification de la proposition d'attribution N° 054/L/MINTP/CIPM-TERI du 06 décembre 2021 du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux d'Entretien et de Réfection des Infrastructures.

DECIDE :

Article 1: Le Bureau d'Etudes Technique (BET) dont le nom suit est retenu pour le contrôle technique et la surveillance des travaux de réhabilitation de la route Maroua - Moutourwa : tronçon 1 : Inter N1 – Vers Missilia, d'un linéaire de 1,200 km, tronçon 2 : Inter N1 – Chefferie de Moutourwa, d'un linéaire de 0,500 km, tronçon 3 : Inter N1 – Vers Barawa, d'un linéaire de 0,700 km, tronçon 4 : Inter N1 – Maroua Meskine, d'un linéaire de 5,00 km dans les Départements du Mayo Kani et du Diamaré, région de l'Extrême-Nord :

SOUSSIONNAIRE RETENU				
Type d'intervention	Noms et adresses des soumissionnaires	Montant en chiffre TTC corrigé	Montant en lettre TTC corrigé en Francs CFA	Délai d'exécution (en mois)
Contrôle technique et surveillance des travaux	SINEGEO BP: 14 136 Yaoundé Tél : 671 265 156	34 105 500	Trente quatre millions cent cinq mille cinq cent	07

Article 2: Le mandataire dudit BET est invité à se présenter à la Direction des

Contrats du Ministère des Travaux Publics, pour la souscription de son projet de Marché.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout

où besoin sera.



**MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS**

**DECISION 481/D/MINTP/SG/DCT/CAO/IE1/2021 DU 20/12/2021 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION N°04563/L/MINMAP/SG/DGMI /DMTR/EECA DU 28 OCTOBRE 2021, POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX COMPLÉMENTAIRES RELATIFS AU MARCHÉ N° 09/M/HYDRO-MEKIN/CIPM/2016 PASSÉ APRÈS APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 07/AOIO/HYDRO-MEKIN/CIPM-TI/2015 DU 30 DÉCEMBRE 2015, EN VUE DE LA RESTRUCTURATION DE L'AXE RELIANT ASSOK À NGOMBO, DÉPARTEMENT DU DJA ET LOBO, DANS LA RÉGION DU SUD AVEC LA CONSTRUCTION D'UN PONT SUR LA LOBO (90ML). FINANCEMENT : BIP MINTP, EXERCICES 2021 ET SUIVANTS. IMPUTATION : 55 36 467 03 33 00 093 2251.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n° 2020/018 du 17 décembre 2020 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2021 ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics et mis en application par La Circulaire n° 005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 ;

Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu le Décret n° 2018/461 du 07 Août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des

Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu Le décret N°2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret

N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté n°00000241/A/MINMAP du 18 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu la Décision N° 289/D/MINTP/CAB du 28 juillet 2021 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux de Construction et de Réhabilitation des Infrastructures placée auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu la Circulaire n° 0005/LC/MINMAP/CAB/ du 03 Juillet 2018 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n° 0005/LC/MINMAP/CAB/ du 03 Juillet 2018 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu La Circulaire n° 0000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2021

Vu Le Dossier de Consultation de gré à gré suivant autorisation N°04563/L/MINMAP/SG/DGMI /DMTR/EECA du 28 octobre 2021 pour l'exécution des travaux complémentaires relatifs au marché N° 09/M/HYDRO-MEKIN/CIPM/2016 passé après Appel d'Offres International Ouvert en procédure d'urgence N° 07/AOIO/HYDRO-MEKIN/CIPM-TI/2015 du 30 décembre 2015, en vue de

restructuration de l'axe reliant Assok à Ngombo, Département du Dja et Lobo, dans la Région du Sud avec la construction d'un pont sur la Lobo (90ml) ;

Vu Les offres du soumissionnaire ;

Vu le Procès-Verbal du 13 novembre 2021 de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux de Construction et de Réhabilitation des Infrastructures (CIPM-TCRI) ;

DECIDE:

Article 1 : Le groupement d'entreprises dont le nom suit est retenu pour l'exécution des travaux complémentaires relatifs au marché N° 09/M/HYDRO-MEKIN/CIPM/2016 passé après Appel d'Offres International Ouvert en procédure d'urgence N° 07/AOIO/HYDRO-MEKIN/CIPM-TI/2015 du 30 décembre 2015, en vue de la restructuration de l'axe reliant Assok à Ngombo, Département du Dja et Lobo, dans la Région du Sud avec la construction d'un pont sur la Lobo (90ml).

SOUSSIONNAIRE RETENU				
Désignation du projet	Nom et Adresse du Soumissionnaire	Montant TTC Lu en FCFA	Montant TTC après négociation en FCFA	Observations
Exécution des travaux complémentaires relatifs au marché N° 09/M/HYDRO-MEKIN/CIPM/2016 passé après Appel d'Offres International Ouvert en procédure d'urgence N° 07/AOIO/HYDRO-MEKIN/CIPM-TI/2015 du 30 décembre 2015, en vue de la restructuration de l'axe reliant Assok à Ngombo, Département du Dja et Lobo, dans la Région du Sud avec la construction d'un pont sur la Lobo (90ml)	GROUPEMENT BOOBE/BOFAS B.P: 3565 Yaoundé TEL: 222 60 84 84	6 386 321 097	6 386 320 437	Offre financière la moins disante (Délai d'exécution : 24 mois)

Article 2: Le mandataire dudit groupement est invité à se présenter à la Direction des Contrats, pour l'établissement de son projet de Marché.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 20 Décembre 2021

Le **MINISTRE**

**NGANOU DJOUMESSI Emmanuel**

## AUTORITÉ PORTUAIRE NATIONALE

**DECISION N°7854/DG/APN/2021 DU 27 DÉCEMBRE 2021 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DU MARCHÉ POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE, ASSISTANCE EVACUATION SANITAIRE, INDIVIDUELLE ACCIDENTS ET FRAIS FUNERAIRES POUR LE COMPTE DU DIRECTEUR GENERAL ET DU DIRECTEUR GENERAL ADJOINT DE L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE AU TITRE DE L'EXERCICE 2022, EN PROCEDURE D'URGENCE**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE

Vu la Constitution ;  
 Vu la loi n°2017/010 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Etablissements Publics ;  
 Vu la loi n°2018/12 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des Autres entités publiques ;  
 Vu la loi n° 2020/01 du 17 décembre 2020 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021, modifiée et complétée par la loi 2021/010 du 21 juin 2021 portant ratification de l'Ordonnance n°2021/002 du 26 mai 2021 ;  
 Vu le Décret n°2009/11 du 23 juin 2009 portant nomination de Monsieur GOUNOKO HAOUNAYE, Président du Conseil d'Administration de l'Autorité Portuaire Nationale ;  
 Vu le Décret n°2021/282 du 12 mai 2021 portant nomination de Monsieur EBOUPEKE Louis, au poste de Directeur Général de l'Autorité Portuaire Nationale ;  
 Vu le Décret n°2021/282 du 12 mai 2021 portant nomination de Madame AYUKETAH Pamela, au poste de Directeur Général Adjoint de l'Autorité Portuaire Nationale ;  
 Vu le Décret n°2019/172 du 05 avril 2019 portant réorganisation de l'Autorité Portuaire Nationale (APN) ;  
 Vu le Décret n°77/41 du 03 février 1977 fixant les attributions et l'organisation des contrôles financiers ;  
 Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;  
 Vu la Circulaire n°00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant Instructions relatives à l'Exécution des Loix de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2022 et l'ensemble de son manuel de référence ;  
 Vu l'Appel d'Offres National Restreint n° 08/AONR/APNCIPM/2021 du 23 novembre 2021 pour la souscription d'une police d'assurance maladie, assistance évacuation sanitaire, individuels accidents, et frais funéraires pour le compte du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint de l'Autorité Portuaire Nationale au titre de l'exercice budgétaire 2022, en procédure d'urgence ;  
 Vu la lettre n° 036/21/CIPM/APN du 22 décembre 2021 du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'APN et l'accord du Directeur Général y relatif.  
 Considérant les nécessités de service,

### DECIDE :

**Article 1<sup>er</sup>**– La Compagnie d'assurance ci-après citée est retenue comme adjudicataire du marché relatif à la consultation susmentionnée. Il s'agit de :

Maître d'Ouvrage	Compagnie d'assurance	Montant TTC (en FCFA)	Lieu d'exécution	Délai de livraison (Jours)
APN	ZENITHE INSURANCE  BP 1540 Douala  Tél:233.42 41.32	48.170.224	Siège APN sis immeuble CAA, Boulevard du 20 mai à Yaoundé	Du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2022

**Article 2** - La dépense afférente sera imputée au Budget Programme de l'Autorité Portuaire Nationale, Exercice 2022,

Imputation 2022-603-31-310111-670115, et mandatée au nom ZENITHE INSURANCE.

**Article 3** – L'adjudicataire susvisé est invité à se présenter à l'APN pour l'établissement du marché correspondant. La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 27 Décembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**EBOUPEKE Louis**

# CENTRE NATIONAL D'ETUDES ET D'EXPÉRIMENTATION DU MACHINISME AGRICOLE

**PORTANT PRÉ-QUALIFICATION DES CANDIDATS POUR LA FOURNITURE, EN TROIS LOTS DISTINCTS,  
DES PRESTATIONS D'ASSURANCES AU CENTRE NATIONAL D'ETUDES ET D'EXPÉRIMENTATION DU  
MACHINISME AGRICOLE FINANCEMENT : BUDGET DU CENEEMA, EXERCICE 2022**
[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)
**LE DIRECTEUR GENERAL DU CENEEMA,**

Vu le décret n°74/60 du 26 janvier portant création du CENEEMA ;  
 Vu le décret n°2019/038 du 29 janvier 2019 portant réorganisation du CENEEMA ;  
 Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés publics ;  
 Vu le décret n°2019/038 du 29 janvier 2019 portant réorganisation du Centre National d'Etudes et d'Expérimentation du Machinisme Agricole (CENEEMA) ;  
 Vu le décret n°2019/663 du 06 décembre 2019 portant nomination du Directeur Général du Centre National d'Etudes et d'Expérimentation du Machinisme Agricole ;  
 Vu le décret N°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;  
 Vu la décision N°012/CENEEMA/D/CAB du 15 avril 2021 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Centre National d'Etudes et d'Expérimentation du Machinisme Agricole,  
 Considérant l'Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt N°001/AAMI/CENEEMA/DG/DAAF/DEPP du 05 novembre 2021 pour la constitution d'une liste restreinte de sociétés en vue de leur participation à l'appel d'offres national restreint pour la fourniture des prestations d'assurances au CENEEMA  
 Considérant le rapport du Comité ad-hoc,

**DECIDE :**

**Article 1 :** Les Compagnies d'assurances ci-après sont pré-qualifiées pour la fourniture, en trois (03) lots distincts, des prestations d'assurances au CENEEMA.

Il s'agit de :

N°	Soumissionnaire	Adresses et Contacts	Lots concernés	Résultats de l'évaluation
1	AXA CAMEROUN S.A.	B.P. : 4068 Douala  Tél : 233 423 159 / 233 423 171	Lot n°1 : Assurance Maladie Groupe, Frais Funéraires, Assistance et Evacuation Sanitaire  Lot n°2 : Assurances flotte Automobile	Lot n°1 : 80/100  Lot n°2 : 77/100  Lot n°3 : 75/100
2	CHANAS ASSURANCES S.A	B.P. : 109 Douala  Tél : 233 421 474	Lot n°3 : Assurances Parc d'Engins agricoles et de génie civil	Lot n°1 : 92,5/100  Lot n°2 : 84/100  Lot n°3 : 78/100
4	NSIA ASSURANCE S.A.	B.P. : 2759 Douala  Tél : 233 433 210 / 233 433 118		Lot n°1 : 82,5/100  Lot n°2 : 76,5/100  Lot n°3 : 76,5/100

**Article 2 :** La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-



# AGENCE D'ELECTRIFICATION RURALE

**RELATIF AL'ARTICLE 3, 5 ET 8 DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE, LE RPAO ET LES TERMES DE REFERENCES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/AER/DG/DARH/SDA/SM/2021 DU 06/12/2021 POUR LA SURVEILLANCE ET LA SÉCURISATION DES PERSONNES ET DES BIENS DE L'AER POUR L'EXERCICE 2022, EN PROCEDURE D'URGENCE.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	<b>Cout Prévisionnel</b>
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de <b>cinquante six millions (56 000 000)</b> de francs CFA.</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de <b>cinquante un millions trois cent mille (51 300 000)</b> de francs CFA.</p>

2	<b>Delai de Livraison</b>
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Les prestations sus évoquées s'effectueront du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2022, soit douze (12) mois.</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>Les prestations sus évoquées s'effectueront du 1<sup>er</sup> février au 31 décembre 2022, soit onze (11) mois.</p>

3	<b>Cautionnement Provisoire</b>
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>N/A</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de <b>un million vingt six mille (1 026 000)</b> francs CFA, établie par un établissement financier agréée par le Ministère chargé des finances dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.</p> <p>Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.</p> <p>La date limite de validité des pièces administratives doit être postérieure à celle du lancement du présent Appel d'Offres.</p>

4	<b>Autres</b>
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>n/a</p>



## 4 Autres

### Lire plutot

#### 1- Dans le RPAO

1. **Volume 1** : Le dossier administratif contiendra les pièces suivantes :

1. Déclaration d'intention de soumission ;
2. Agrément de l'Autorité compétente ;
3. Une copie certifiée conforme de la carte de contribuable ou attestation d'immatriculation;
4. Une attestation de non redevance fiscale, datant de moins de trois (03) mois.
5. Une attestation de non-faillite établie par le Tribunal de Première Instance du lieu de résidence du soumissionnaire datant de moins de trois (3) mois précédant la date de remise des offres ;
6. Une attestation pour soumission délivrée par la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations vis-à-vis dudit organisme, datant de moins de trois mois à compter de la date de signature de ladite attestation ;
7. Une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire, délivrée par une banque agréée par le Ministère des Finances du Cameroun ;
8. La quittance d'achat du dossier d'appel d'offres d'un montant de **69 000 francs Cfa** ;

1. La caution de soumission (suivant modèle joint) d'un montant de **un million cent vingt mille (1 120 000) francs CFA** et d'une durée de validité de trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres ;

10. Une attestation de non exclusion des Marchés Publics délivrée par l'organisme chargé de la régulation des marchés publics ;

11. Une attestation et plan de localisation.

1. **Volume 1** : Le dossier administratif contiendra les pièces suivantes :

1. Déclaration d'intention de soumission ;
2. Agrément de l'Autorité compétente ;
  1. La caution de soumission (suivant modèle joint) d'un montant de **un million vingt six mille (1 026 000) francs CFA** et d'une durée de validité de trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres ;
  2. Une attestation de non exclusion des Marchés Publics délivrée par l'organisme chargé de la régulation des marchés publics ;
  3. Une attestation et plan de localisation.

1. Une copie certifiée conforme de la carte de contribuable ou attestation d'immatriculation;
2. Une attestation de non redevance fiscale, datant de moins de trois (03) mois.
3. Une attestation de non-faillite établie par le Tribunal de Première Instance du lieu de résidence du soumissionnaire datant de moins de trois (3) mois précédant la date de remise des offres ;
4. Une attestation pour soumission délivrée par la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations vis-à-vis dudit organisme, datant de moins de trois mois à compter de la date de signature de ladite attestation ;
5. Une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire, délivrée par une banque agréée par le Ministère des Finances du Cameroun ;
6. La quittance d'achat du dossier d'appel d'offres d'un montant de **69 000 francs Cfa** ;

YAOUNDE le 29 Décembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**MOUSSA OUSMANOU**



**MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS**

**COMMUNIQUE N° 2298/C/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/GKE/2021 DU 27/12/2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA CONSULTATION SUIVANT AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N° 005473/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 06/12/2021, POUR LA FOURNIRURE D'UNE PIROGUE A MOTEUR DE 40 CV ET SES ACCESSOIRES SUR LA RIVIÈRE KIMBI, SÉPARANT LES VILLAGES DE KPEP ET NSER DANS LES ARRONDISSEMENTS DE FURU AWA ET FUNGOM DANS LE DÉPARTEMENT DE LA MENCHUM, RÉGION DU NORD –OUEST. FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLICS DU MINTP - EXERCICES 2021 ET SUIVANTS.**

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément aux dispositions de la consultation suivant autorisation de gré à gré n° 005473/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA du 06/12/2021, pour la fourniture d'une pirogue à moteur de 40 CV et ses accessoires sur la rivière kimbi, séparant les villages de Kpep et Nser dans les Arrondissements de Furu Awa et Fungom dans le Département de la Menchum, Région du Nord –Ouest, le résultat de ladite Consultation se présente comme suit :

SOUSSIONNAIRE RETENU					
Région	Type d'intervention	Nom et Adresse du soumissionnaire retenu	Montant TTC lu lors de l'ouverture des plis en FCFA	Montant TTC Corrigé (en FCFA)	Observations
Nord-Ouest	Fourniture et installation d'une pirogue à moteur de 40 CV et ses accessoires	ETS PATI ENTREPRISE B.P. : 485 Yaoundé Tél. : 696 50 27 78	20 000 000	20 000 000	Délai d'exécution : 60 jours Offre Financière la moins disante

SOUSSIONNAIRE NON RETENU		
N°	Nom et adresse du soumissionnaire	Motif de l'élimination
1	ETS A-KAHATCHENG SERVICES	Dossier administratif pour absence des pièces exigées

Le mandataire de l'entreprise attributaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics pour la souscription de son projet de Marché.

Le soumissionnaire invité, ayant postulé pour la consultation ci-dessus mentionnée et qui n'a pas été retenu peut passer sous quinzaine retirer son offre à la Direction des Contrats. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 27 Décembre 2021

Le MINISTRE

**NGANOU DJOUMESSI Emmanuel**

## SOCIETE NATIONALE DES MINES

**COMMUNIQUE N°0005/C/SONAMINES/DG DU 28/12/2021 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION D'ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE PASSEE APRES DEMANDE DE COTATION N°000001/DC/SONAMINES/CIPM/2021 DU 07/12/2021 POUR L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS DE BUREAU A LA SOCIETE NATIONALE DES MINES (SONAMINES).**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE NATIONALE DES MINES COMMUNIQUE :

La Lettre-Commande relative à l'acquisition des équipements de bureau à la Société Nationale des Mines (SONAMINES) est attribué au soumissionnaire **GECIR SARL**, B.P. : Yaoundé, Tél. : Tel 699 750 697/ 670 919 499, pour un montant de **vingt-six millions quatre-vingt-onze mille neuf cent (26 091 900) Francs CFA** toutes taxes comprises. Délai de livraison : dix-huit (18) jours.

Le Directeur Général de GECIR CARL est invité à se présenter à la Direction Générale de la SONAMINES pour l'établissement de la lettre commande

YAOUNDE le 28 Décembre 2021

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**BOYOGUENO SERGE HERVE**

## SOCIETE NATIONALE DES MINES

**COMMUNIQUE N°0005/C/SONAMINES/DG DU 28/12/2021 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION D'ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE PASSEE APRES DEMANDE DE COTATION N°000001/DC/SONAMINES/CIPM/2021 DU 07/12/2021 POUR L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS DE BUREAU A LA SOCIETE NATIONALE DES MINES (SONAMINES).**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE NATIONALE DES MINES COMMUNIQUE :

La Lettre-Commande relative à l'acquisition des équipements de bureau à la Société Nationale des Mines (SONAMINES) est attribué au soumissionnaire **GECIR SARL**, B.P. : Yaoundé, Tél. : Tel 699 750 697/ 670 919 499, pour un montant de **vingt-six millions quatre-vingt-onze mille neuf cent (26 091 900) Francs CFA** toutes taxes comprises. Délai de livraison : dix-huit (18) jours.

Le Directeur Général de GECIR CARL est invité à se présenter à la Direction Générale de la SONAMINES pour l'établissement de la lettre commande

YAOUNDE le 28 Décembre 2021

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**BOYOGUENO SERGE HERVE**

# AUTORITÉ PORTUAIRE NATIONALE

**COMMUNIQUE N° 09 DUPORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DEFINITIVE DU MARCHÉ POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE, ASSISTANCE EVACUATION SANITAIRE, INDIVIDUELLE ACCIDENTS ET FRAIS FUNERAIRES POUR LE DIRECTEUR ET LE DIRECTEUR GENERAL ADJOINT DE L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE AU TITRE DE L'EXERCICE 2022, EN PROCEDURE D'URGENCE**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE (APN), COMMUNIQUE :**

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres National Ouvert N° 09/AONR/APN/CIPM/2021 du 23 novembre 2021 à l'Autorité Portuaire Nationale au titre de l'exercice 2022, les résultats dudit Appel d'Offres se présentent comme suit :

La Compagnie attributaire du marché susmentionnée est invitée à se présenter dans un délai de cinq (05) jours, dès publication du présent communiqué, à la Direction Générale de l'Autorité Portuaire Nationale (APN), pour l'établissement du marché correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été sélectionnés sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, leurs offres seront détruites. /-

YAOUNDE le 27 Décembre 2021

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**EBOUPEKE Louis**

**MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS**

**COMMUNIQUE N° 2307 /C/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/GKE/2021 DU 29/12/2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA CONSULTATION SUIVANT AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N° 005473/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 06/12/2021, POUR LA RÉHABILITATION DU PONT SUR LA RIVIÈRE KIMBI, SÉPARANT LES ARRONDISSEMENTS DE FURU AWA ET FUNGOM DANS LE DÉPARTEMENT DE LA MENCHUM, RÉGION DU NORD- OUEST.DU NORD- OUEST. FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLICS DU MINTP - EXERCICES 2021 ET SUIVANTS.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément aux dispositions de la consultation suivant autorisation de gré à gré n° 005473/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA du 06/12/2021, pour la réhabilitation du pont sur la rivière Kimbi, séparant les Arrondissements de FURU AWA et Fungom dans le département de la Menchum, région du Nord-Ouest, le résultat de ladite Consultation se présente comme suit :

SOUSSIONNAIRE RETENU					
Région	Type d'intervention	Nom et Adresse du soumissionnaire retenu	Montant TTC lu lors de l'ouverture des plis en FCFA	Montant TTC Corrigé (en FCFA)	Observations
Nord-Ouest	Réhabilitation d'ouvrage d'art	ETS PATI ENTREPRISE B.P. : 485 Yaoundé Tél. : 696 50 27 78	30 000 000	30 000 000	Délai d'exécution : 03 mois Offre Financière la moins disante

SOUSSIONNAIRE NON RETENU		
N°	Nom et adresse du soumissionnaire	Motif de l'élimination
1	ETS A-KAHATCHENG SERVICES	Non satisfaction des critères essentiels

Le mandataire de l'entreprise attributaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics pour la souscription de son projet de Marché.  
 Le soumissionnaire invité, ayant postulé pour la consultation ci-dessus mentionnée et qui n'a pas été retenu peut passer sous quinzaine retirer son offre à la Direction des Contrats. Passé ce délai, ces offres seront détruites.  
 Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 29 Décembre 2021

Le MINISTRE

**NGANOU DJOUMESSI Emmanuel**

## VILLE DE YAOUNDE

**DECISION N° 629 /D/VY/PDVIR/CUY/CIPM/UTL-YDE/RPMJ/2021/DU 24 DECEMBRE 2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ SUIVANT L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°033/AONO/PDVIR/CUY/CIPM/2021 DU 01 OCTOBRE 2021 POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE VOIRIES STRUCTURANTES ADDITIONNELLES DANS L'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 5ÈME AU CAMEROUN : SECTION 5.4 ET 5.5 CARREFOUR SAFARI-CARREFOUR FABRIQUE-CARREFOUR MEBE CITY, 1387ML ; SECTION 5.6 : MOMEBELENGAL-CARREFOUR FABRIQUE, 1249 ML**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE MAIRE DE LA VILLE DE YAOUNDE

- Vu** la constitution de la République du Cameroun ;
- Vu** l'accord de crédit n° 6132-CM du 28 février 2019 conclu entre le Gouvernement de la République du Cameroun et l'Association Internationale de Développement (IDA) ;
- Vu** la loi n° 2019/24 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu** le décret n° 87/1365 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Yaoundé ;
- Vu** le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics et ses textes d'application
- Vu** l'arrêté n°000333/A/MINDDEVEL du 12 mars 2020 constatant l'élection du Maire de la Ville et des Adjointes au Maire de la Ville à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Communauté Urbaine de Yaoundé, Département du Mfoundi, Région du Centre ;
- Vu** l'appel d'offres International Ouvert N°033/AONO/PDVIR/CUY/CIPM/2021 du 01 octobre 2021 pour la réalisation des travaux de voiries structurantes additionnelles dans l'arrondissement de Yaoundé 5ème au Cameroun : section 5.4 et 5.5 Carrefour Safari-Carrefour Fabrique-Carrefour Mebe City, 1387ml ; section 5.6 : Momebelengal-Carrefour Fabrique, 1249 ml ;
- Vu** Les offres des soumissionnaires ;
- Vu** le Rapport d'évaluation des offres administratives, technique, financière et proposition d'attribution du marché signé de la sous-commission d'analyse le 22 novembre 2021 ;
- Vu** le procès-verbal n° 334 de la session du 30 novembre 2021 de la CIPM de la CUY relatif à la proposition d'attribution du marché à l'entreprise CHINA ROAD AND BRIDGE CORPORATION CAMEROON OFFICE.

### **DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**- Le marché, objet de l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°033/AONO/PDVIR/CUY/CIPM/2021 du 01 octobre 2021 pour la réalisation des travaux de voiries structurantes additionnelles dans l'arrondissement de Yaoundé 5ème au Cameroun : section 5.4 et 5.5 Carrefour Safari-Carrefour Fabrique-Carrefour Mebe City, 1387ml ; section 5.6 : Momebelengal-Carrefour Fabrique, 1249 ml, est attribué à l'entreprise **CHINA ROAD AND BRIDGE CORPORATION CAMEROON OFFICE**, pour un montant de un milliard huit cent quatre-vingt-onze millions vingt-deux mille trois cent vingt (1 891 022 320) Francs CFA Mors TVA, soit deux milliards deux cent cinquante-cinq millions quarante-quatre mille cent dix-sept (2 255 044 117) francs CFA Toutes Taxes Comprises. Le délai d'exécution des prestations est de **quatorze (14) mois**.

**Article 2.-** L'entreprise CHINA ROAD AND BRIDGE CORPORATION CAMEROON OFFICE devra fournir la garantie de bonne exécution et la garantie de performance environnementale, sociale, hygiène et sécurité (ESHS) dans les 28 jours, conformément au CCAG, en utilisant les formulaires de la Section, Formulaires du marché du Dossier d'Appel d'Offres.

**Article 3.-** La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-



# AUTORITÉ PORTUAIRE NATIONALE

**COMMUNIQUE N° 09 DUPORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DEFINITIVE DU MARCHÉ POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE, ASSISTANCE EVACUATION SANITAIRE, INDIVIDUELLE ACCIDENTS ET FRAIS FUNERAIRES POUR LE DIRECTEUR ET LE DIRECTEUR GENERAL ADJOINT DE L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE AU TITRE DE L'EXERCICE 2022, EN PROCEDURE D'URGENCE**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE (APN), COMMUNIQUE :**

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres National Ouvert N° 09/AONR/APN/CIPM/2021 du 23 novembre 2021 à l'Autorité Portuaire Nationale au titre de l'exercice 2022, les résultats dudit Appel d'Offres se présentent comme suit :

La Compagnie attributaire du marché susmentionnée est invitée à se présenter dans un délai de cinq (05) jours, dès publication du présent communiqué, à la Direction Générale de l'Autorité Portuaire Nationale (APN), pour l'établissement du marché correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été sélectionnés sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, leurs offres seront détruites. /-

YAOUNDE le 27 Décembre 2021

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**EBOUPEKE Louis**

## AUTORITÉ PORTUAIRE NATIONALE

**COMMUNIQUE N° 08 DU 27 DÉCEMBRE 2021 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DEFINITIVE DU MARCHÉ POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE, ASSISTANCE EVACUATION SANITAIRE, INDIVIDUELLE ACCIDENTS ET FRAIS FUNERAIRES POUR LE PERSONNEL DE L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE AU TITRE DE L'EXERCICE 2022, EN PROCEDURE D'URGENCE**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE (APN), COMMUNIQUE :**

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres National Restreint N° 08/AONR/APN/CIPM/2021 du 23 novembre 2021 à l'Autorité Portuaire Nationale au titre de l'exercice 2022, les résultats dudit Appel d'Offres se présentent comme suit :

L'entreprise attributaire du marché susmentionnée est invitée à se présenter dans un délai de cinq (05) jours, dès publication du présent communiqué, à la Direction Générale de l'Autorité Portuaire Nationale (APN), pour l'établissement du marché correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été sélectionnés sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, leurs offres seront détruites. /-

YAOUNDE le 27 Décembre 2021

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

***EBOUPEKE Louis***

## MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

**DECISION 488/D/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/GKE/2021 DU 27/12/2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA CONSULTATION SUIVANT AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N° 005473/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 06/12/2021, POUR LA FOURNITURE D'UNE PIROGUE À MOTEUR DE 40 CV ET SES ACCESSOIRES SUR LA RIVIÈRE KIMBI, SÉPARANT LES VILLAGES DE KPEP ET NSER DANS LES ARRONDISSEMENTS DE FURU AWA ET FUNGOM DANS LE DÉPARTEMENT DE LA MENCHUM, RÉGION DU NORD-OUEST. FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLICS DU MINTP - EXERCICES 2021 ET SUIVANTS.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°2020/018 du 17 Décembre 2020 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2021 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics;

Vu le Décret n° 2018/461 du 07 Août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;

Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement;

Vu l'Arrêté N°00000241/A/MINMAP du 18 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès du Ministère des Travaux Publics ;

l'Arrêté N° 0271/MINMAP/CAB du 27 Septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics ;

Vu la Décision N°00000432/CAB/MINMAP/ du 18 juin 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics placées auprès des Départements Ministériels;

Vu la Décision N°286/D/MINTP/CAB du 28 juillet 2021 portant constatation de la composition des Commissions Internes et Spéciale de Passation des Marchés Publics auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu la Circulaire N°00000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2021 ;

Vu l'autorisation de gré à gré de n° 005473/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA du 06/12/2021 autorisant la passation du Marché susmentionné par la procédure de gré à gré ;

Vu le dossier de la consultation suivant autorisation de gré à gré n° 005473/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA du 06/12/2021, pour la fourniture d'une pirogue à moteur de 40 CV et ses accessoires sur la rivière Kimbi, séparant les villages de Kpep et Nser dans les Arrondissements de Furu Awa et Fungom dans le Département de la Menchum, Région du Nord –Ouest;

Vu les offres des soumissionnaires;

Vu Le rapport du Comité d'Analyse des pièces administratives, des offres techniques et financières.

DECIDE:

Article 1: L'entreprise dont le nom suit est retenue pour la fourniture d'une pirogue à moteur de 40 CV et ses accessoires sur la rivière kimbi, séparant les villages de Kpep et Nser dans les Arrondissements de Furu Awa et Fungom dans le Département de la Menchum, Région du Nord –Ouest :

Région	Type d'intervention	Nom et Adresse de l'entreprise retenue	Montant TTC Corrigé en chiffre (en FCFA)	Montant TTC Corrigé en lettre (en FCFA)	Délai d'exécution
Nord-Ouest	Fourniture et installation d'une pirogue à moteur de 40 CV et ses accessoires	ETS PATI ENTREPRISE B.P. : 485 Yaoundé Tél. : 696 50 27 78	20 000 000	Vingt millions	60 jours

Article 2: Le mandataire de l'entreprise attributaire est invité à se présenter à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics, pour la souscription de son projet de Marché.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 27 Décembre 2021

Le MINISTRE

**NGANOU DJOUMESSI Emmanuel**

## MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

**DECISION 493/D/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/GKE/2021 29/12/2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA CONSULTATION SUIVANT AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N° 005473/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 06/12/2021, POUR LA RÉHABILITATION DU PONT SUR LA RIVIÈRE KIMBI, SÉPARANT LES ARRONDISSEMENTS DE FURU AWA ET FUNGOM DANS LE DÉPARTEMENT DE LA MENCHUM, RÉGION DU NORD- OUEST. FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLICS DU MINTP - EXERCICES 2021 ET SUIVANTS.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°2020/018 du 17 Décembre 2020 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2021 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/461 du 07 Août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;

Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu l'Arrêté N°00000241/A/MINMAP du 18 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès du Ministère des Travaux Publics ;

l'Arrêté N° 0271/MINMAP/CAB du 27 Septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics ;

Vu la Décision N°00000432/CAB/MINMAP/ du 18 juin 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics placées auprès des Départements Ministériels ;

Vu la Décision N°286/D/MINTP/CAB du 28 juillet 2021 portant constatation de la composition des Commissions Internes et Spéciale de Passation des Marchés Publics auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu la Circulaire N°00000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2021 ;

Vu l'autorisation de gré à gré de n° 005473/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA du 06/12/2021 autorisant la passation du Marché susmentionné par la procédure de gré à gré ;

Vu le dossier de la consultation suivant autorisation de gré à gré n° 005473/L/PRC/ MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA du 06/12/2021, pour la réhabilitation du pont sur la rivière Kimbi, séparant les Arrondissements de FURU AWA et Fungom dans le département de la Menchum, région du Nord- Ouest ;

Vu les offres des soumissionnaires ;

Vu Le rapport du Comité d'Analyse des pièces administratives, des offres techniques et financières.

DECIDE:

Article 1: L'entreprise dont le nom suit est retenue pour la réhabilitation du pont sur la rivière Kimbi, séparant les Arrondissements de FURU AWA et Fungom dans le département de la Menchum, région du Nord- Ouest:

Région	Type d'intervention	Nom et Adresse de l'entreprise retenue	Montant TTC Corrigé en chiffre (en FCFA)	Montant TTC Corrigé en lettre (en FCFA)	Délai d'exécution
Nord-Ouest	Réhabilitation d'ouvrage d'art	ETS PATI ENTREPRISE B.P. : 485 Yaoundé Tél. : 696 50 27 78	30 000 000	Trente millions	03 mois

Article 2: Le mandataire de l'entreprise attributaire est invité à se présenter à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics, pour la souscription de son projet de Marché.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 29 Décembre 2021

Le MINISTRE

**NGANOU DJOUMESSI Emmanuel**

## PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES

**DEMANDE DE PROPOSITIONS N° 11 /DP/MINADER/PADFA/UCGP/CSPM/2021 DU 29 DECEMBRE 2021\_ POUR LA SÉLECTION D'UN CONSULTANT (FIRME) RELATIVE À LA RÉALISATION DES ÉTUDES TECHNIQUES DÉTAILLÉES EN VUE DE LA RÉALISATION DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU BAS-FOND RIZICOLE DE DJALINGO POUR LE COMPTE DU PADFA II.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Lettre d'invitation à soumettre une proposition pour le recrutement d'un consultant (firme) relative à la réalisation des études techniques détaillées en vue des travaux d'aménagement du bas-fond rizicole de DJALINGO pour le compte du PADFA II.

### 2. Consistance des prestations

Le PADFA II sollicite maintenant des propositions en vue de la fourniture des services ci-après : « **La réalisation des études techniques détaillées en vue des travaux d'aménagement du bas-fond rizicole de DJALINGO pour le compte du PADFA II** ». Pour de plus amples renseignements sur les services en question, veuillez consulter les Termes de référence (Section 8).

### 3. Participation et origine

La présente Demande de **Propositions Techniques Complètes (PTC)** s'adresse aux Consultants (Firmes) dont les noms figurent sur la liste restreinte ci-dessous :

Il n'est pas permis de transférer cette DP à une autre firme.

Rang	Nom du prestataire	Nature	Adresse	Téléphone-Fax/Courriel- Site web	Pays
1	CERBAT et 2EC Ingénieurs conseils	Groupement	BP : 1358 Yaoundé	699965659	Cameroun
2	CAID International/ BEATA Plus/ TROPFEN Engineering Sarl/ Environnement Ingénierie Conseil	Groupement	AS Immeuble Ennasim, ZI Sidi Daoued, Gp8, route de la Marsa-Tunis	Tél : 0021671854532 Fax : 0021671854332	Tunisie
3	MARK BRIAN CONSULT	Entreprise individuelle	BP : 5007 Wuse Abuja	Tel : 002348127750151/8033059201/00237675558449 Fax : 002348058012300	Nigéria
4	ALTDEV Sarl/ SETICO Ingénieurs Conseils Sarl,	Groupement	BP :30611 Yaoundé	243538162/696849848	Cameroun
5	SONED Afrique et ENSERBAT-TP	Groupement	BP :11366 Yaoundé, BP 2084 Dakar	Tel : 237699413349 ; 00221338258802/03	Cameroun
6	INTEGC Sarl/ ERE Development/GID SA	Groupement	BP:11028 Yaoundé	Tel: 222220216/699924895	Cameroun
7	PIC PLANET INTEGRATED CONSULTING/ BFC Ingénieur Conseil/ ADI	Groupement	BP : 8982 Douala	695296795/ 699944717	Cameroun

#### 4. Financement

Fonds International de Développement Agricole (FIDA), en vue de financer le coût du Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles - Phase II – (PADFA II). Il est envisagé d'utiliser une partie des fonds pour effectuer des paiements autorisés au titre du contrat pour lequel cette Demande de Propositions est émise.

#### 5. Remises des offres

Les Propositions Techniques et Financières rédigées en français ou anglais en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, et une version électronique desdites Propositions scannées sur une (01) clé USB, seront adressées sous plis scellés, sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, et devra être déposée contre décharge à la cellule de Passation des Marchés ou au secrétariat du PADFA II au plus tard **le Mardi 18 Janvier 2022 à 13 Heures précises (heure locale)** et devra porter la mention :

**DEMANDE DE PROPOSITIONS N° 11 /DP/MINADER/PADFA/UCGP/CSPM/2021 DU 29 DECEMBRE 2021\_**

**Pour la Sélection d'un consultant (firme) relative à la réalisation des études techniques détaillées en vue de la réalisation des travaux d'aménagement du bas-fond rizicole de DJALINGO pour le compte du PADFA II.**

**« À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 6. Critères d'évaluation

**La méthode de sélection retenue est la Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC).** Les cabinets/bureaux d'étude seront évalués conformément aux procédures décrites dans la présente DP et aux politiques du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) énoncées dans les nouvelles directives pour la passation des marchés des projets et programmes financés par le FIDA, adoptées par son Conseil d'Administration en sa 128ème session de décembre 2019 et consultables sur le site web du FIDA à l'adresse <https://www.ifad.org/fr/document-detail/asset/39438991>. **À l'issue de l'évaluation des propositions techniques, seules les offres financières des cabinets ayant obtenus la note technique minimale requise seront ouvertes et le marché attribué à celui qui aura obtenu le score technique et financier combiné le plus élevé.**

La présente DP comprend les sections suivantes :

- Section 1 - Lettre d'invitation à soumettre une proposition de service de consultant ;
- Section 2 – Instructions aux Consultants (Firmes) ;
- Section 3 – Données particulières ;
- Section 4 - Formulaire types : Propositions technique et financière ;
- Section 5 – Pays éligibles ;
- Section 6 – Politiques du Fonds – Corruption et Pratiques frauduleuses ;
- Section 7 – Politique du FIDA en matière de prévention et de répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles ;
- Section 8 – Termes de Référence ;
- Section 9 – Justification des études préalables ;
- Section 10 – Contrats types ;
- Section 11 – Modèles de caution ;
- Section 12 – Formulaire d'auto-certification ; - Section 13 – Grille d'évaluation détaillée ;
- Section 14 – Liste des établissements bancaires et organismes financiers autorisés à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics.

## 7. Renseignements Complémentaires

Veillez avoir l'obligeance de nous faire savoir, par écrit, dès réception que :

a) Vous avez reçu cette lettre d'invitation ; etb) Vous soumettrez une proposition.

Veillez agréer, **Madame/Monsieur**, l'assurance de ma considération distinguée.

YAOUNDE le 29 Décembre 2021

Le COORDONNATEUR NATIONAL

**MARIGOH MISSE HELENE**

# CENTRE NATIONAL D'ETUDES ET D'EXPÉRIMENTATION DU MACHINISME AGRICOLE

**PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS DE SOLlicitation À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°001/AAMI/CENEEMA/DG/DAAF/DEPP DU 05 NOVEMBRE 2021 POUR LA CONSTITUTION D'UNE LISTE RESTREINTE DE SOCIÉTÉS EN VUE DE LEUR PARTICIPATION À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT POUR LA FOURNITURE DES PRESTATIONS D'ASSURANCES AU CENEEMAFINANCEMENT : BUDGET DU CENEEMA, EXERCICE 2022**

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Directeur Général du CENEEMA communique :

Les résultats de l'évaluation des offres de de la Consultation susvisée se présentent comme suit :

N°	Soumissionnaire	Adresses et Contacts	Lots concernés	Résultats de l'évaluation	Observations
1	AXA CAMEROUN S.A.	B.P. : 4068 Douala Tél : 233 423 159 / 233 423 171	Lot n°1 : Assurance Maladie Groupe, Frais Funéraires, Assistance et Evacuation Sanitaire  Lot n°2 : Assurances flotte Automobile	Lot n°1 : 80/100  Lot n°2 : 77/100  Lot n°3 :75/100	Qualifiés
2	CHANAS ASSURANCES S.A	B.P. : 109 Douala Tél : 233 421 474	Lot n°3 : Assurances Parc d'Engins agricoles et de génie civil	Lot n°1 : 92,5/100  Lot n°2 : 84/100  Lot n°3 :78/100	
3	NSIA ASSURANCE S.A.	B.P. : 2759 Douala Tél : 233 433 210 / 233 433 118		Lot n°1 : 82,5/100  Lot n°2 :76,5/100  Lot n°3 :76,5/100	
4	ZENITHE INSURANCE S.A	B.P. 1540 Douala		Lot n°1 : 34/100  Lot n°2 :52,5/100  Lot n°3 :52,5/100	
5	SAAR ASSURANCES S.A.	B.P. 11 834 Yaoundé	Lot n°1 : Assurance Maladie Groupe, Frais Funéraires, Assistance et Evacuation Sanitaire	Éliminé (non-respect d'un critère éliminatoire)	



# RECENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ÉLEVAGE & BUREAU CENTRAL DE RECENSEMENT ET D'ETUDE DE LA POPULATION

**ADDITIF N°009 A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0000015/AONO/CN-4ÈME RGPH /CN-RGAE/CSPM/2021 DU 16 NOVEMBRE 2021 RELATIF À LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE POUR LE PERSONNEL DE LA MUTUALISATION DU DENOMBREMENT PRINCIPAL DU 4ÈME RECENSEMENT GÉNÉRAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT ET DU MODULE DE BASE DU RECENSEMENT GENERAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en huit (08) exemplaires dont un (01) original et sept (07) copies marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermé, sous peine de rejet, au Service des Marchés du BUCREP, 1<sup>er</sup> étage, Immeuble BUCREP situé derrière le Centre Régional des Impôts Omnisports face à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Centre, au plus tard <b>le 13 décembre 2021 à 12 heures</b>, heure locale et devra porter la mention :</p> <p><b>AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°0000015/AONO/CN-4ème RGPH /CN-RGAE/CSPM/2021 DU 16 NOVEMBRE 2021 RELATIF À LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE POUR LE PERSONNEL DE LA MUTUALISATION DU DENOMBREMENT PRINCIPAL DU 4ème RECENSEMENT GÉNÉRAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT ET DU MODULE DE BASE DU RECENSEMENT GENERAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE.</b></p> <p><b>« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</b></p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en huit (08) exemplaires dont un (01) original et sept (07) copies marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermé, sous peine de rejet, au Service des Marchés du BUCREP, 1<sup>er</sup> étage, Immeuble BUCREP situé derrière le Centre Régional des Impôts Omnisports face à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Centre, au plus tard <b>le 06 janvier 2022 à 12 heures</b>, heure locale et devra porter la mention</p>
2	Ouverture des Plis
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>L'ouverture des offres se fera en deux temps.</p> <p>L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu <b>le 13 décembre 2021 à 13 heures</b> par la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) placée auprès des Coordinations Nationales du 4<sup>ème</sup> Recensement Général de la Population et de l'Habitat et du Recensement Général de l'Agriculture et de l'Elevage au titre des activités mutualisées dans la salle de réunion du BUCREP, 1<sup>er</sup> étage, Immeuble BUCREP situé derrière le Centre Régional des Impôts Omnisports face à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Centre. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier, peuvent assister à cette séance d'ouverture.</p>

## 2 Ouverture des Plis

### Lire plutot

L'ouverture des offres se fera en deux temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu **le 06 janvier 2022 à 13 heures** par la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) placée auprès des Coordinations Nationales du 4<sup>ème</sup> Recensement Général de la Population et de l'Habitat et du Recensement Général de l'Agriculture et de l'Elevage au titre des activités mutualisées dans la salle de réunion du BUCREP, 1<sup>er</sup> étage, Immeuble BUCREP situé derrière le Centre Régional des Impôts Omnisports face à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Centre.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier, peuvent assister à cette séance d'ouverture.

## 3 Autres

### Au lieu de ...

N/A

### Lire plutot

#### Eliminatory criteria

#### INSTEAD OF:

The eliminatory criteria of this Invitation to Tenders are in particular the following:

- Lack or non-compliance of a part of the administrative file after 48 hours;
- Failure of a quantified unit price in the Financial bid;
- False statements, substitution or falsification of administrative documents;
- Lack of the bid bond;
- Lack of MINFI approval in the branches concerned;
- Absence of the CIMA certificate certifying that the tenderer is not subject to any safeguard recovery or special surveillance procedure;
- Technical score less than eighty (80) marks out of one hundred (100);
- Absence of C4 and C11 status for the years 2018, 2019 and 2020, duly certified by MINFI;
- Solvency margin and regulated deficit liability for one of the years (2018, 2019 or 2020);
- Absence of ToRs and CCAPs photocopied and initialed on each page, signed, dated and stamped on the last page, bearing the words "read and approved": stamp and quality of the signatory;
- Presence of financial information in the technical bid.

#### READ:

The eliminatory criteria of this Invitation to Tenders are in particular the following:

- Lack or non-compliance of a part of the administrative file after 48 hours;
- Failure of a quantified unit price in the Financial bid;
- False statements, substitution or falsification of administrative documents;
- Lack of the bid bond;
- Lack of MINFI approval in the branches concerned;
- Absence of the CIMA certificate certifying that the tenderer is not subject to any safeguard recovery or special surveillance procedure;
- Technical score less than eighty (80) marks out of one hundred (100);
- Absence of ToRs and CCAPs photocopied and initialed on each page, signed, dated and stamped on the last page, bearing the words "read and approved": stamp and quality of the signatory;
- Presence of financial information in the technical bid

YAOUNDE le 30 Décembre 2021

Le COORDONNATEUR NATIONAL

**MBARGA Bernadette**

# CENTRE NATIONAL D'ETUDES ET D'EXPÉRIMENTATION DU MACHINISME AGRICOLE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 001 /AONR/CENEEMA/CIPM/2021 DU 29  
DÉCEMBRE 2021\_, EN PROCEDURE D'URGENCE, RELATIF A LA FOURNITURE DES PRESTRATIONS  
D'ASSURANCE SANTE DU PERSONNEL DU CENEEMA FINANCEMENT : BUDGET CENEEMA, EXERCICE  
2022**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Directeur Général du CENEEMA lance un Appel d'Offres National Restreint en vue du recrutement d'une compagnie d'assurance en vue de la fourniture des prestations d'assurance pour le compte de ladite structure.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres consistent à la Fourniture des prestations d'assurances santé du personnel réparties en un (01) lot relatif à l'assurance maladie groupe, frais funéraires, assistance et évacuation sanitaire.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération, pour ledit lot, est de **quarante millions (40 000 000) francs CFA**

## 4. Participation et origine

La participation du présent Appel d'offres est restreinte à la liste des candidats pré-qualifiés ci-après :

N°	Noms des candidats pré-qualifiés	Adresses
1.	AXA CAMEROUN	B.P. : 4068 Douala Tél : 233 423 159 / 233 423 171
2.	CHANAS ASSURANCES S.A	B.P. : 109 Douala Tél : 233 421 474
3.	NSIA ASSURANCE	B.P. : 2759 Douala Tél : 233 433 210 / 233 433 118

## 5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget du CENEEMA de l'exercice 2022.

## 6. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres pourra être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale du CENEEMA, sise à Nkolbisson Tél : 222 22 33 54, B.P. 1040 Yaoundé.

## 7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables auprès du CENEEMA à Nkolbisson-Yaoundé (au lieu dit Brigade de Nkolbisson), sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'acquisition du dossier de **cinquante mille (50 000) Francs CFA** payable dans le compte spécial de l'ARMP CAS-ARMP N°335 9880000-89 ouvert à la BICEC.

## 8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, à la Direction Générale du CENEEMA, sise à Nkolbisson Tél : 222 22 33 54, B.P. 1040 Yaoundé au plus tard le **21 janvier 2022 à 12 heures**, heure locale. Elle devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT**

**N° 001\_/AONR/CENEEMA/CIPM/2021 DU 29 décembre 2021, EN PROCEDURE D'URGENCE,**

**RELATIF A LA FOURNITURE DES PRESTATIONS D'ASSURANCE SANTE ET INDIVIDUELLE ACCIDENT DU PERSONNEL DU CENEEMA.**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt et les offres et ne respectant pas le mode de présentation seront déclarées irrecevables.

### Présentation des offres

Les candidats doivent placer l'original et toutes les copies des pièces administratives énumérées dans le RPAO dans une enveloppe, portant la mention « *DOSSIER ADMINISTRATIF* », l'original et toutes les copies de la proposition technique dans une enveloppe portant clairement la mention « *PROPOSITION TECHNIQUE* », et l'original et toutes les copies de la proposition financière, dans une enveloppe scellée portant clairement la mention « *PROPOSITION FINANCIERE* » et l'avertissement « *NE PAS OUVRIR EN MÊME TEMPS QUE LA PROPOSITION TECHNIQUE* », les candidats placent ensuite ces trois enveloppes dans une même enveloppe cachetée, laquelle porte l'adresse du lieu de dépôt des soumissions et les renseignements indiqués dans le RPAO, ainsi que la mention « *A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT* ».

## 9. Delai de Livraison

La période de couverture maximum prévue par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'Offres est de douze (12) mois. La prestation concerne tous les personnels du CENEEMA affecté au siège et dans les différents services déconcentrés (Antennes et pools).

## 10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres et dont le montant s'élève à **huit cent mille (800 000) francs CFA**.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

## 11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, il s'agit notamment **l'absence de la caution de soumission** délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps.

L'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps le **21 janvier 2022 à 13 heures**, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires.

L'analyse des offres techniques et financières sera réalisée à une date ultérieure qui sera communiquée.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée.

## 13. Critères d'évaluation

### 1.1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires du présent Appel d'Offres sont notamment les suivants :

- Absence de la caution de soumission
- Non-conformité d'une pièce du dossier administratif après un délai de 48 heures ;
- Fausse déclaration, substitution ou falsification des pièces ;
- Absence des états C4 et C11 des exercices 2018, 2019 et 2020 dument certifiés ;
- Absence d'agrément dans les branches concernées ;
- Absence d'attestation d'adhésion au Code CIMA ;
- Note technique inférieure à 80 points sur 100 ;
- Présence d'informations financières dans l'offre technique.

### 1.2. Critères d'évaluation du dossier technique

Les offres techniques seront évaluées sur cent (100) points selon les critères suivants :

Critères	Notation (points)
Présentation générale de l'offre	03
Références générales du soumissionnaire	06
Références spécifiques du soumissionnaire dans les risques similaires au cours des cinq dernières années	15
Description détaillée des garanties offertes	15
Modalités de mise en jeu de la garantie	10
Couverture des engagements réglementés	15
Couverture de la marge de solvabilité	10
Cadence de règlement des sinistres au cours des cinq dernières années ou pour la durée d'existence pour les compagnies de moins de 5 ans d'âge	10
Couverture de réassurance dans la branche considérée	10
Qualité de service du soumissionnaire	06
<b>Total</b>	<b>100</b>

**Toute offre ayant une note technique inférieure à 80/100 points ne sera pas éligible à l'évaluation financière.**

### Méthode de sélection du consultant

Le consultant (prestataire) sera choisi par la méthode du mieux-disant « qualité et coût », basé sur la combinaison de la note technique et de la note financière, conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

Les poids respectifs attribués aux propositions techniques et financières sont les suivants :

$$T = [0,8] \text{ et } F = [0,2]$$

La sous-commission calculera la note totale (NT) de chaque soumissionnaire ainsi qu'il suit :

$$NT = (0,8 \times St) + (0,2 \times Sf)$$

**Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant obtenu la note totale la plus élevée.**

## 14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Direction du Centre National d'Etudes et d'Expérimentation du Machinisme Agricole Tél : 222 22 33 54.

YAOUNDE le 29 Décembre 2021

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**MEBANDE BATE EPSE EKOTTO MINKOUNA ANDREE CAROLINE**

## PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES

**LETRE D'INVITATION A SOUMETTRE UNE PROPOSITION (SERVICES DE CONSILTANTS)OBJET :  
LETRE D'INVITATION À SOUMETTRE UNE PROPOSITION POUR LERECRUTEMENT D'UN CONSULTANT  
(FIRME) POUR LA RÉALISATION DES ÉTUDES DE FAISABILITÉ RELATIVES À L'AMÉNAGEMENT  
HYDROAGRICILES DE 83.45 HA DES NOUVEAUX BAS-FONDS RIZICOLES TYPES 1 DANS LES  
ARRONDISSEMENTS DE BASSAMBA ET TONGA, DANS LA RÉGION DE L'OUEST LOT UNIQUE, POUR LE  
COMPTE DU PADFA II.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Lettre d'invitation à soumettre une proposition pour lerecrutement d'un consultant (firme) pour la réalisation des études de faisabilité relatives à l'aménagement hydroagricoles de 83.45 ha des nouveaux bas-fonds rizicoles types 1 dans les arrondissements de BASSAMBA et TONGA, dans la région de l'Ouest lot unique, pour le compte du PADFA II.

### 2. Consistance des prestations

Le PADFA II sollicite maintenant des propositions en vue de la fourniture des services ci-après : « la réalisation des études de faisabilité relatives à l'aménagement hydroagricoles de 83.45 ha des nouveaux bas-fonds rizicoles types 1 dans les arrondissements de BASSAMBA et TONGA, dans la région de l'Ouest den lot unique, pour le compte du PADFA II ».

Pour de plus amples renseignements sur les services en question, veuillez consulter les Termes de référence (Section 8).

### 3. Participation et origine

La présente Demande de **Propositions Techniques Complètes (PTC)** s'adresse aux Consultants (Firmes) dont les noms figurent sur la liste restreinte ci-dessous :  
Il n'est pas permis de transférer cette DP à une autre firme.

Rang	Nom du prestataire	Nature	Adresse	Téléphone-Fax/Courriel-Site web	Pays
1	CERBAT et 2EC Ingénieurs conseils	Groupement	BP : 1358 Yaoundé	699965659	Cameroun
2	CAID International/ BEATA Plus/ TROPFEN Engineering Sarl/ Environnement Ingénierie Conseil	Groupement	AS Immeuble Ennasim, ZI Sidi Daoued, Gp8, route de la Marsa-Tunis	Tél : 0021671854532 Fax : 0021671854332	Tunisie
3	MARK BRIAN CONSULT	Entreprise individuelle	BP : 5007 Wuse Abuja	Tel : 002348127750151/8033059201/00237675558449 Fax : 002348058012300	Nigéria
4	ALTDEV Sarl/ SETICO Ingénieurs Conseils Sarl,	Groupement	BP :30611 Yaoundé	243538162/696849848	Cameroun
5	SONED Afrique et ENSERBAT-TP	Groupement	BP :11366 Yaoundé, BP 2084 Dakar	Tel : 237699413349 ; 00221338258802/03	Cameroun
6	INTEGC Sarl/ ERE Development/GID SA	Groupement	BP:11028 Yaoundé	Tel: 222220216/699924895	Cameroun
7	PIC PLANET INTEGRATED CONSULTING/ BFC Ingénieur Conseil/ ADI	Groupement	BP : 8982 Douala	695296795/ 699944717	Cameroun

#### 4. Financement

Le Gouvernement du Cameroun ci-après dénommé l'« Emprunteur », a reçu un prêt du Fonds International de Développement Agricole (FIDA), en vue de financer le coût du Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles - Phase II – (PADFA II). Il est envisagé d'utiliser une partie des fonds pour effectuer des paiements autorisés au titre du contrat pour lequel cette Demande de Propositions est émise. Le Fonds n'effectuera les paiements qu'à la demande du PADFA II, après avoir approuvé lesdits paiements, conformément aux clauses et conditions de l'accord de Prêt. Ledit accord de Prêt, interdit tout retrait du compte de Prêt destiné au paiement de toute personne physique ou morale, ou de toute importation de fournitures lorsque, ledit paiement, ou ladite importation, tombe sous le coup d'une interdiction prononcée par le Conseil de Sécurité de l'Organisation des Nations Unies, au titre du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies. Aucune partie autre que le PADFA II ne peut se prévaloir d'un quelconque des droits stipulés dans l'accord de Prêt, ni prétendre détenir une créance sur les fonds.

## 5. Remises des offres

Les Propositions Techniques et Financières rédigées en français ou anglais en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, **et une version électronique desdites Propositions scannées sur une (01) clé USB**, seront adressées sous plis scellés, sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, **et devra être déposée contre décharge à la cellule de Passation des Marchés ou au secrétariat du PADFA II au plus tard le Mercredi 19 Janvier 2022 à 13 Heures** précises (heure locale) et devra porter la mention :

*DEMANDE DE PROPOSITIONS N° 13 /DP/MINADER/PADFA II/UCGP/CSPM/2021 DU 29 DECEMBRE 2021  
« Pour la sélection d'un consultant (firme) pour la réalisation des études de faisabilité relatives à l'aménagement hydroagricoles de 83.45 ha des nouveaux bas-fonds rizicoles types 1 dans les arrondissements de BASSAMBA et TONGA, dans la région de l'Ouest, pour le compte du PADFA II ».  
« À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

## 6. Critères d'évaluation

**La méthode de sélection retenue est la Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC).** Les cabinets/bureaux d'étude seront évalués conformément aux procédures décrites dans la présente DP et aux politiques du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) énoncées dans les nouvelles directives pour la passation des marchés des projets et programmes financés par le FIDA, adoptées par son Conseil d'Administration en sa 128ème session de décembre 2019 et consultables sur le site web du FIDA à l'adresse <https://www.ifad.org/fr/document-detail/asset/39438991>. **À l'issue de l'évaluation des propositions techniques, seules les offres financières des cabinets ayant obtenus la note technique minimale requise seront ouvertes et le marché attribué à celui qui aura obtenu le score technique et financier combiné le plus élevé.**

La présente DP comprend les sections suivantes :

- Section 1 - Lettre d'invitation à soumettre une proposition de service de consultant ;
- Section 2 – Instructions aux Consultants (Firmes) ;
- Section 3 – Données particulières ;
- Section 4 - Formulaires types : Propositions technique et financière ;
- Section 5 – Pays éligibles ;
- Section 6 – Politiques du Fonds – Corruption et Pratiques frauduleuses ;
- Section 7 – Politique du FIDA en matière de prévention et de répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles ;
- Section 8 – Termes de Référence ;
- Section 9 – Justification des études préalables ;
- Section 10 – Contrats types ;
- Section 11 – Modèles de caution ;
- Section 12 – Formulaire d'auto-certification ;
- Section 13 – Grille d'évaluation détaillée ;
- Section 14 – Liste des établissements bancaires et organismes financiers autorisés à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics.

## 7. Renseignements Complémentaires

Veillez avoir l'obligeance de nous faire savoir, par écrit, dès réception que :

- a) Vous avez reçu cette lettre d'invitation ; et
- b) Vous soumettez une proposition.

Veillez agréer, **Madame/Monsieur**, l'assurance de ma considération distinguée.

YAOUNDE le 29 Décembre 2021

Le COORDONNATEUR NATIONAL

**MARIGOH MISSE HELENE**

# AGENCE D'ELECTRIFICATION RURALE

**ADDITIF N°01 RELATIF AUX ARTICLES 3, 5 ET 10 DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES, LE RPAO : VOLUME 1 : DOSSIER ADMINISTRATIF ET METHODE DE SELECTION, LE CCAP ET LES TERMES DE REFERENCES. APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/AER/DG/DARH/SDA/SM/2021 DU 06/12/2021 POUR LA COUVERTURE DU PERSONNEL DE L'AER EN ASSURANCE MALADIE, DES VÉHICULES EN RISQUE AUTOMOBILE ET DES BÂTIMENTS, MATÉRIEL DES BUREAUX ET AUTRES MATÉRIAUX EN GLOBALE DOMMAGES, POUR L'EXERCICE 2022. EN PROCEDURE D'URGENCE.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

<b>1</b>	<b>Cout Prévisionnel</b>
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Le coût prévisionnel TTC des opérations est de <b>soixante sept millions (67 000 000)</b> de francs CFA dont <b>quarante deux millions (42 000 000)</b> pour l'assurance maladie, <b>lot 1, quinze millions (15 000 000)</b> pour la couverture en risque automobile, <b>lot 2</b> et <b>dix Millions (10 000 000)</b> pour la couverture en globale dommages, <b>lot 3.</b></p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>Le coût prévisionnel TTC des opérations est de <b>soixante trois millions deux cent mille (63 200 000)</b> de francs CFA dont <b>quarante deux millions (42 000 000)</b> pour l'assurance maladie, <b>lot 1, douze millions (12 000 000)</b> pour la couverture en risque automobile, <b>lot 2</b> et <b>neuf Millions deux cent mille (9 200 000)</b> pour la couverture en globale dommages, <b>lot 3.</b></p>
<b>2</b>	<b>Delai de Livraison</b>
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Les prestations sus évoquées s'effectueront du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2022.</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>Les prestations sus évoquées s'effectueront ainsi qui suit :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>-<b>Lot 1</b> : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2022 ;</li><li>-<b>Lot 2</b> : du 1<sup>er</sup> mars au 31 décembre 2022 ;</li><li>-<b>Lot 3</b> : du 1<sup>er</sup> février au 31 décembre 2022.</li></ul>
<b>3</b>	<b>Recevabilité des Offres</b>
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement financier agréé par le MINFI d'un montant de <b>huit cent quarante mille francs (840 000) FCFA pour le lot 1, trois cent mille (300 000) francs CFA pour le lot 2 et deux cent Mille (200 000) pour le lot 3</b>, valable pendant trente (30) jours au – delà de la date de validité des offres</p> <p>Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises, devront impérativement être produites en originaux, ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du RPAO. Chaque soumissionnaire présentera un dossier administratif unique pour les trois (03) lots, une offre technique et une offre financière pour chacun des lots.</p> <p>La date limite de validité des pièces administratives requises dans la présente consultation doivent être postérieure à celle de lancement de l'appel d'offres.</p>

**3 Recevabilité des Offres****Lire plutot**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement financier agréé par le MINFI d'un montant de **huit cent quarante mille francs (840 000) FCFA pour le lot 1, deux cent quarante mille (240 000) francs CFA pour le lot 2 et cent quatre vingt cinq mille (185 000) pour le lot 3**, valable pendant trente (30) jours au – delà de la date de validité

**4 Autres****Au lieu de ...**

n/a

## 4 Autres

### Lire plutot

#### 1- DANS LE RPAO

##### 1. 1. Volume 1 : Dossier administratif

h. La caution de soumission (suivant modèle joint) d'un montant de :

**Lot 01 : 840 000 (cinq cent milles) FCFA ;**

**Lot 02 : 300 000 (quatre cent milles) FCFA**

**LOT 03 : 200 000(Cent Mille) FCFA.**

**3. Volume 3** : La proposition financière contiendra les pièces ci-après visées du 3.6 du RGAO : tableaux type 5A et 5B et 5C.

En cas de soumission pour plusieurs lots, le soumissionnaire devra présenter son offre financière en des documents distincts pour chaque lot.

Au cas où un soumissionnaire est mieux disant pour le lot 1 et moins disant pour les lots 2 et 2, il lui sera attribué le premier de sa liste préférence donnée dans son offre financière.

##### 1. 1. Volume 1 : Dossier administratif

h. La caution de soumission (suivant modèle joint) d'un montant de :

**Lot 01 : 840 000 (cinq cent milles) FCFA ;**

**Lot 02 : 240 000 (deux cent quarante milles) FCFA**

**LOT 03 : 185 000(Cent quatre vingt cinq mille) FCFA.**

**3. Volume 3** : La proposition financière contiendra les pièces ci-après visées du 3.6 du RGAO : tableaux type 5A et 5B et 5C.

En cas de soumission pour plusieurs lots, le soumissionnaire devra présenter son offre financière en des documents distincts pour chaque lot.

**NB : les droits de timbres automobiles sont exclus de la prestation relative au lot 2.**

Au cas où un soumissionnaire est mieux disant pour le lot 1 et moins disant pour les lots **2 et 3**, il lui sera attribué le premier de sa liste préférence donnée dans son offre financière.

YAOUNDE le 29 Décembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**MOUSSA OUSMANOU**

## PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES

LETTRE D'INVITATION A SOUMETTRE UNE PROPOSITION (SERVICES DE CONSILTANTS)OBJET :  
LETTRE D'INVITATION À SOUMETTRE UNE PROPOSITION POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT  
(FIRME) RELATIVE À LA RÉALISATION DES ÉTUDES TECHNIQUES DÉTAILLÉES EN VUE DES TRAVAUX  
DE RÉHABILITATION DU BAS-FOND RIZICOLE DE SITIBIRILLI POUR LE COMPTE DU PADFA II.

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Lettre d'invitation à soumettre une proposition pour le recrutement d'un consultant (firme) relative à la réalisation des études techniques détaillées en vue des travaux de réhabilitation du bas-fond rizicole de SITIBIRILLI pour le compte du PADFA II.

### 2. Consistance des prestations

Le PADFA II sollicite maintenant des propositions en vue de la fourniture des services ci-après : « **la réalisation études techniques détaillées en vue de la réalisation des travaux de réhabilitation du bas-fond rizicole de SITTIBIRILLI (131.84 hectares) pour le compte du PADFA II** ». Pour de plus amples renseignements sur les services en question, veuillez consulter les Termes de référence (Section 8).

### 3. Participation et origine

La présente Demande de **Propositions Techniques Complètes (PTC)** s'adresse aux Consultants (Firmes) dont les noms figurent sur la liste restreinte ci-dessous :

Il n'est pas permis de transférer cette DP à une autre firme.

Rang	Nom du prestataire	Nature	Adresse	Téléphone-Fax/Courriel- Site web	Pays
1	CERBAT et 2EC Ingénieurs conseils	Groupement	BP : 1358 Yaoundé	699965659	Cameroun
2	CAID International/ BEATA Plus/ TROPFEN Engineering Sarl/ Environnement Ingénierie Conseil	Groupement	AS Immeuble Ennasim, ZI Sidi Daoued, Gp8, route de la Marsa-Tunis	Tél : 0021671854532 Fax : 0021671854332	Tunisie
3	MARK BRIAN CONSULT	Entreprise individuelle	BP : 5007 Wuse Abuja	Tel : 002348127750151 Fax : 002348058012300	Nigéria 8033059201/00237675558449
4	ALTDEV Sarl/ SETICO Ingénieurs Conseils Sarl,	Groupement	BP :30611 Yaoundé	243538162/696849848	Cameroun
5	SONED Afrique et ENSERBAT-TP	Groupement	BP :11366 Yaoundé, BP 2084 Dakar	Tel : 237699413349 ; 00221338258802/03	Cameroun
6	INTEGC Sarl/ ERE Development/GID SA	Groupement	BP:11028 Yaoundé	Tel: 222220216/699924895	Cameroun
7	PIC PLANET INTEGRATED CONSULTING/ BFC Ingénieur Conseil/ ADI	Groupement	BP : 8982 Douala	695296795/ 699944717	Cameroun

#### 4. Financement

Le Gouvernement du Cameroun ci-après dénommé l'« Emprunteur », a reçu un prêt du Fonds International de Développement Agricole (FIDA), en vue de financer le coût du Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles - Phase II – (PADFA II). Il est envisagé d'utiliser une partie des fonds pour effectuer des paiements autorisés au titre du contrat pour lequel cette Demande de Propositions est émise. Le Fonds n'effectuera les paiements qu'à la demande du PADFA II, après avoir approuvé lesdits paiements, conformément aux clauses et conditions de l'accord de Prêt. Ledit accord de Prêt, interdit tout retrait du compte de Prêt destiné au paiement de toute personne physique ou morale, ou de toute importation de fournitures lorsque, ledit paiement, ou ladite importation, tombe sous le coup d'une interdiction prononcée par le Conseil de Sécurité de l'Organisation des Nations Unies, au titre du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies. Aucune partie autre que le PADFA II ne peut se prévaloir d'un quelconque des droits stipulés dans l'accord de Prêt, ni prétendre détenir une créance sur les fonds.

## 5. Remises des offres

Les Propositions Techniques et Financières rédigées en français ou anglais en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, et une version électronique desdites Propositions scannées sur une (01) clé USB, seront adressées sous plis scellés, sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, et devra être déposée contre décharge à la cellule de Passation des Marchés ou au secrétariat du PADFA II au plus tard **le Mardi 18 Janvier 2022 à 13 Heures précises (heure locale)** et devra porter la mention :

**DEMANDE DE PROPOSITIONS N°12 /DP/MINADER/PADFA/UCGP/CSPM/2021 DU 29 DECEMBRE 2021**  
« Pour la Sélection d'un consultant (firme) relative à la réalisation études techniques détaillées en vue des travaux de réhabilitation du bas-fond rizicole de SITTIBIRILLI pour le compte du PADFA II ».  
« À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

## 6. Critères d'évaluation

**La méthode de sélection retenue est la Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC).** Les cabinets/bureaux d'étude seront évalués conformément aux procédures décrites dans la présente DP et aux politiques du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) énoncées dans les nouvelles directives pour la passation des marchés des projets et programmes financés par le FIDA, adoptées par son Conseil d'Administration en sa 128ème session de décembre 2019 et consultables sur le site web du FIDA à l'adresse <https://www.ifad.org/fr/document-detail/asset/39438991>. **À l'issue de l'évaluation des propositions techniques, seules les offres financières des cabinets ayant obtenus la note technique minimale requise seront ouvertes et le marché attribué à celui qui aura obtenu le score technique et financier combiné le plus élevé.**

La présente DP comprend les sections suivantes :

- Section 1 - Lettre d'invitation à soumettre une proposition de service de consultant ;
- Section 2 – Instructions aux Consultants (Firmes) ;
- Section 3 – Données particulières ;
- Section 4 - Formulaires types : Propositions technique et financière ;
- Section 5 – Pays éligibles ;
- Section 6 – Politiques du Fonds – Corruption et Pratiques frauduleuses ;
- Section 7 – Politique du FIDA en matière de prévention et de répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles ;
- Section 8 – Termes de Référence ;
- Section 9 – Justification des études préalables ;
- Section 10 – Contrats types ;
- Section 11 – Modèles de caution ;
- Section 12 – Formulaire d'auto-certification ;
- Section 13 – Grille d'évaluation détaillée ;
- Section 14 – Liste des établissements bancaires et organismes financiers autorisés à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics.

## 7. Renseignements Complémentaires

Veillez avoir l'obligeance de nous faire savoir, par écrit, dès réception que :

- a) Vous avez reçu cette lettre d'invitation ; et
- b) Vous soumettez une proposition.

Veillez agréer, **Madame/Monsieur**, l'assurance de ma considération distinguée.

YAOUNDE le 29 Décembre 2021

Le COORDONNATEUR NATIONAL

**MARIGOH MISSE HELENE**

## AUTORITÉ PORTUAIRE NATIONALE

**COMMUNIQUE N° 07 DU 27 DÉCEMBRE REPORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DEFINITIVE DE LA LETTRE COMMANDE POUR LES PRESTATIONS DE GARDIENNAGE A L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE AU TITRE DE L'EXERCICE 2022**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE (APN), COMMUNIQUE :**

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres National Ouvert N° 07/AONO/APN/CIPM/2021 du 15 novembre 2021 pour les prestations de gardiennage a l'Autorité Portuaire Nationale au titre de l'exercice 2022, les résultats dudit Appel d'Offres se présentent comme suit :

L'entreprise attributaire du marché susmentionnée est invitée à se présenter dans un délai de cinq (05) jours, dès publication du présent communiqué, à la Direction Générale de l'Autorité Portuaire Nationale (APN), pour l'établissement du marché correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été sélectionnés sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinze jours de publication du présent communiqué. Passé ce délai, leurs offres seront détruites. /-

YAOUNDE le 27 Décembre 2021

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

***EBOUPEKE Louis***

**MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS**

**COMMUNIQUE N° 2280C/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/2021 DU 22/12/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 059/AONO/MINTP/CIPM-TERI/2021 DU 30/09/2021, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE MAROUA - MOUTOURWA : TRONÇON 1 : INTER N1 – VERS MISSILIA, D'UN LINÉAIRE DE 1,200 KM, TRONÇON 2 : INTER N1 – CHEFFERIE DE MOUTOURWA, D'UN LINÉAIRE DE 0,500 KM, TRONÇON 3 : INTER N1 – VERS BARAWA, D'UN LINÉAIRE DE 0,700 KM, TRONÇON 4 : INTER N1 – MAROUA MESKINE, D'UN LINÉAIRE DE 5,00 KM DANS LES DÉPARTEMENTS DU MAYO KANI ET DU DIAMARÉ, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTP, EXERCICES 2021 ET SUIVANTS. IMPUTATION : 36 468 01 98 13 10 2250.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément aux dispositions de l' Appel d'Offres National Ouvert N° 059/AONO/MINTP/CIPM-TERI/2021 du 30/09/2021, en procédure d'urgence, pour le contrôle technique et la surveillance des travaux de réhabilitation de la route Maroua - Moutourwa : tronçon 1 : Inter N1 – Vers Missilia, d'un linéaire de 1,200 km, tronçon 2 : Inter N1 – Chefferie de Moutourwa, d'un linéaire de 0,500 km, tronçon 3 : Inter N1 – Vers Barawa, d'un linéaire de 0,700 km, tronçon 4 : Inter N1 – Maroua Meskine, d'un linéaire de 5,00 km dans les Départements du Mayo Kani et du Diamaré, région de l'Extrême-Nord, le résultat dudit Appel d'Offres se présente comme suit :

SOUSSIONNAIRE RETENU				
Type d'intervention	Noms et adresses des soumissionnaires	Montant en chiffre TTC lu en Francs CFA	Montant en chiffre TTC corrigé en Francs CFA	Délai d'exécution (en mois)
Contrôle technique et surveillance des travaux	SINEGEO BP: 14 136 Yaoundé Tél : 671 265 156	34 105 500	34 105 500	07
SOUSSIONNAIRES NON RETENUS				
N°	Soumissionnaires	Motifs d'élimination		
01	FOREST SHADOW ENGINEERING	Offre non mieux disante		
02	ETS FAYA SUPPLIES ET SERVICES	Pièces administratives non conformes aux prescriptions du DAO après un délai de 48 heures		

Le mandataire du Bureau d'Etudes Technique attributaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics pour la souscription de son projet de Marché. Les soumissionnaires ayant postulés pour l'Appel d'Offres ci-dessus mentionné et qui n'ont pas été retenus peuvent passer sous quinzaine retirer leurs offres au secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux d'Entretien et de Réfection des Infrastructures. Passé ce délai, ces offres seront détruites. Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera enregistré et publié partout où besoin sera.



**MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS**

**COMMUNIQUE N° 2272/C/MINTP/SG/DCT/CAO/IE1/2021 DU 20/12/2021 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION N°04563/L/MINMAP/SG/DGMI /DMTR/EECA DU 28 OCTOBRE 2021, POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX COMPLÉMENTAIRES RELATIFS AU MARCHÉ N° 09/M/HYDRO-MEKIN/CIPM/2016 PASSÉ APRÈS APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 07/AOIO/HYDRO-MEKIN/CIPM-TI/2015 DU 30 DÉCEMBRE 2015, EN VUE DE LA RESTRUCTURATION DE L'AXE RELIANT ASSOÏK À NGOMBO, DÉPARTEMENT DU DJA ET LOBO, DANS LA RÉGION DU SUD AVEC LA CONSTRUCTION D'UN PONT SUR LA LOBO (90ML). FINANCEMENT: BIP MINTP, EXERCICES 2021 ET SUIVANTS, IMPUTATION : 55 36 467 03 33 00 093 2251.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément aux dispositions de la Consultation de gré à gré suivant autorisation N°04563/L/MINMAP/SG/DGMI /DMTR/EECA du 28 octobre 2021, pour l'exécution des travaux complémentaires relatifs au marché N° 09/M/HYDRO-MEKIN/CIPM/2016 passé après Appel d'Offres International Ouvert en procédure d'urgence N° 07/AOIO/HYDRO-MEKIN/CIPM-TI/2015 du 30 décembre 2015, en vue de la restructuration de l'axe reliant Assok à Ngombo, Département du Dja et Lobo, dans la Région du Sud avec la construction d'un pont sur la Lobo (90ml), le résultat de ladite consultation, se présente comme suit :

SOUSSIONNAIRE RETENU				
Désignation du projet	Nom et Adresse du Soumissionnaire	Montant TTC Lu en FCFA	Montant TTC après négociation en FCFA	Observations
Exécution des travaux complémentaires relatifs au marché N° 09/M/HYDRO-MEKIN/CIPM/2016 passé après Appel d'Offres International Ouvert en procédure d'urgence N° 07/AOIO/HYDRO-MEKIN/CIPM-TI/2015 du 30 décembre 2015, en vue de la restructuration de l'axe reliant Assok à Ngombo, Département du Dja et Lobo, dans la Région du Sud avec la construction d'un pont sur la Lobo (90ml)	GROUPEMENT BOOBE/BOFAS B.P: 3565 Yaoundé TEL: 222 60 84 84	6 386 321 097	6 386 320 437	Offre financière  la moins disante  (Délai d'exécution :  24 mois)

L'entreprise attributaire est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics pour la souscription de son projet de marché.

Le présent Communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.



## MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

**COMMUNIQUE N° 2295/C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/AR/2021 DU 27 DECEMBRE 2021 RELATIF À L'AVIS DE SOLLICITATION À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°069/ASMI/MINTP/2021 DU 18 OCTOBRE 2021 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION, DE RÉHABILITATION OU D'ENTRETIEN DES BACS.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics a l'honneur de porter à la connaissance des entreprises intéressées par l'Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt sus-cité, que la date de dépôt des offres y relatives initialement prévue le **26/11/2021, est reportée au 14 janvier 2021.**

YAOUNDE le 27 Décembre 2021

Le *MINISTRE*

**NGANOU DJOUMESSI Emmanuel**

# CENTRE NATIONAL D'ETUDES ET D'EXPÉRIMENTATION DU MACHINISME AGRICOLE

**PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS DE SOLlicitation À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°001/AAMI/CENEEMA/DG/DAAF/DEPP DU 05 NOVEMBRE 2021 POUR LA CONSTITUTION D'UNE LISTE RESTREINTE DE SOCIÉTÉS EN VUE DE LEUR PARTICIPATION À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT POUR LA FOURNITURE DES PRESTATIONS D'ASSURANCES AU CENEEMAFINANCEMENT : BUDGET DU CENEEMA, EXERCICE 2022**

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Directeur Général du CENEEMA communique :

Les résultats de l'évaluation des offres de de la Consultation susvisée se présentent comme suit :

N°	Soumissionnaire	Adresses et Contacts	Lots concernés	Résultats de l'évaluation	Observations
1	AXA CAMEROUN S.A.	B.P. : 4068 Douala Tél : 233 423 159 / 233 423 171	Lot n°1 : Assurance Maladie Groupe, Frais Funéraires, Assistance et Evacuation Sanitaire  Lot n°2 : Assurances flotte Automobile  Lot n°3 : Assurances Parc d'Engins agricoles et de génie civil	Lot n°1 : 80/100	Qualifiés
				Lot n°2 : 77/100	
				Lot n°3 : 75/100	
2	CHANAS ASSURANCES S.A	B.P. : 109 Douala Tél : 233 421 474		Lot n°1 : 92,5/100	
				Lot n°2 : 84/100	
			Lot n°3 : 78/100		
3	NSIA ASSURANCE S.A.	B.P. : 2759 Douala Tél : 233 433 210 / 233 433 118		Lot n°1 : 82,5/100	
				Lot n°2 : 76,5/100	
				Lot n°3 : 76,5/100	
4	ZENITHE INSURANCE S.A	B.P. 1540 Douala		Lot n°1 : 34/100	Éliminé (note technique insuffisante)
				Lot n°2 : 52,5/100	
				Lot n°3 : 52,5/100	
5	SAAR ASSURANCES S.A.	B.P. 11 834 Yaoundé	Lot n°1 : Assurance Maladie Groupe, Frais Funéraires, Assistance et Evacuation Sanitaire	Éliminé (non-respect d'un critère éliminatoire)	



## COMMUNE DE DJOHONG

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 06/DC/CD/CIPM/2021 DU 09 DEC 2021  
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSE EQUIPEES DE 60 TABLE-BANCS,  
UN BLOC ADMINISTRATIF ET UN BLOC DE LATRINES ECOLOGIQUES A TROIS CABINES A L'EP  
GROUPE 1 DE DJOHONG ET LA REHABILITATION DE 02 BLOCS DE 02 SALLES DE CLASSE ET LA  
CONSTRUCTION D'UN BLOC DE LATRINES ECOLOGIQUES A TROIS CABINES A L'EP GROUPE 2 DE  
DJOHONG, COMMUNE DE DJOHONG, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA  
FINANCEMENT: PNDP III (FONDS IDA 18), CONVENTION FINANCEMENT DES MP  
N°02/2021/MP/PNDPAD/COMMUNE-DJOHONG DU 15 NOVEMBRE 2021**

**FINANCEMENT**  
INTERNATIONAL DEVELOPPEMENT AGENCY (IDA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur la construction d'un bloc de 02 salles de classe + bloc administratif équipées de 60 table-bancs avec latrines à trois cabines à l'EP Grpel de Djohong et la réhabilitation de deux blocs de 02 salles de classe avec la construction de 02 blocs de latrine à trois cabines à l'EP Grpe2 de Djohong, Commune de Djohong, Département du Mbéré, Région de l'Adamaoua.

La consistance des travaux à réaliser est détaillée dans le présent CCTP, au bordereau des prix nomenclature des tâches et au détail estimatif.

Les travaux seront exécutés par l'entreprise et comprennent les corps d'états suivants :

- INSTALLATION DE CHANTIER
- TERRASSEMENT
- OUVRAGE EN INFRASTRUCTURE
- MAÇONNERIE ET RAVALEMENT
- CHARPENTE - COUVERTURE
- MENUISERIE METALLIQUE/ALU
- PLOMBERIE SANITAIRE
- ELECTRICITE
- PEINTURE
- ASSAINISSEMENT
- AMENAGEMENTS EXTERIEURS
- EQUIPEMENTS
- ENVIRONNEMENT.

### 2. Participation et origine

La participation à cet appel à concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention des **BATIMENTS**.

### 3. Financement

Le présent projet est financé par le PNDP (Fonds IDA\_18), Allocation de la commune de DJOHONG, Convention Financement des MP N°02/2021/MP/PNDP-AD/COMMUNE-DJOHONG du 15 novembre 2021.

## 4. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotations incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maître d'Ouvrage, Maire de la Commune de DJOHONG, Autorité Contractante à toute entreprise qualifiée et intéressée à exécuter lesdits travaux.

Le dossier de demande de cotations peut être retiré gratuitement au Secrétariat Général de la Commune de Djohong ou à la Cellule Régionale de Coordination (CRC) / PNDP Adamaoua, à partir du 09 DEC 2021 aux heures ouvrables, dès publication du présent Avis.

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de DJOHONG (Secrétariat Général), Tel. : (+237) 674 91 98 43 / 699 20 54 70 / 695 83 24 43 ou à la Cellule régionale de Coordination (CRC) PNDP - Adamaoua, Tél. : (+237) 691 85 98 52 / 691.84.74.34, dès publication et affichage du présent avis.

## 5. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu gratuitement à la Commune de DJOHONG (Secrétariat Général), dès publication du présent avis, pendant les Jours et heures ouvrables.

## 6. Remises des offres

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

1. Le soumissionnaire placera l'original et six (06) copies de son offre dans une enveloppe cachetée et scellée adressée au Maire de la Commune de DJOHONG, Autorité Contractante, à la Commune de DJOHONG (Secrétariat Général).

2. L'enveloppe cachetée portera la mention :

*AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N°06/DC/CD/CIPM/2021 DU 09 DEC 2021 Pour les travaux de construction d'un bloc de 02 salles de classe + bloc administratif équipées de 60 table-bancs avec latrines à trois cabines à l'EP Grpel de Djohong et la réhabilitation de deux blocs de 02 salles de classe avec la construction de 02 blocs de latrine à trois cabines à l'EP Grpe2 de Djohong, Commune de Djohong, Département du Mbéré, Région de l'Adamaoua  
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».*

## 7. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage, pour l'exécution des prestations, objet du présent avis est de **cent cinquante (150) jours calendaires.**

## 8. Recevabilité des Offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotations, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotations. Toute offre présentée après date et l'heure fixées, ne sera pas reçue.

Date limite de dépôt des offres ..... **Le 28 DEC 2021, à 11 heures 00**

Lieu de réception des plis ..... **Secrétariat Général de la Commune de DJOHONG**

## 9. Ouverture des Plis

1. Les plis seront ouverts en plénière par la Commission Interne de Passation des Marchés de Djohong, en présence des soumissionnaires (qui le souhaitent) ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Date et heure d'ouverture des plis..... **Le 28 DEC 2021, à 12 heures 00**

Lieu d'ouverture des plis ..... **Salle de réunions de la Commune de DJOHONG**

2. Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

3 Conformément aux exigences du bailleur de Fonds, la consultation des entreprises consiste à comparer les cotations obtenues de plusieurs entreprises (dans le cas de travaux de génie civil), au nombre de trois ou plus, pour garantir l'obtention de prix compétitifs (cf. Directive Banque Mondiale, point 3.5, Page 31).

4. Conformément à la convention de partenariat Commune/ PNDP, les représentants du PNDP sont impliqués à toutes les étapes du processus de passation des marchés financés par le Programme (Examen du DAO/DC, Avis d'appel d'offres, ouverture des plis, analyse des offres, attribution du marché, examen du projet de contrat, etc.).

## 10. Critères d'évaluation

### 1- Principaux critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de l'un de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

IL s'agit notamment:

- Dossier de Déclaration des Qualifications non produit ou incomplet (prestataire non enregistré)
- Qualifications non satisfaisantes aux conditions requises (prestataire non enregistré)
- Insuffisance de capacité technique requise (nombre oui inférieur à 21/29) ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le Bordereau de Prix Unitaire ;
- Modification des quantités du cadre du devis.

## 2- Principaux critères de qualifications

Le système de notation étant binaire, les principaux critères portent sur les éléments ci-après :

Pièces n°	Désignation	Note
1	Présentation de l'Offre	
	Respect de l'ordre prescrit dans la DC Intercalaires couleurs Lisibilité Pagination (les éléments non compris dans la DC)	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
2	Qualité du personnel (voir CCTP)	
	-Liste/Organigramme du personnel de chantier cohérent avec les tâches -Diplôme du conducteur des travaux (au moins niveau Ingénieur des Travaux de GC/GR ou équivalent) daté et signé -Curriculum Vitae du conducteur des travaux, daté et signé - Ancienneté supérieur ou égale à 3 ans	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
	-Diplôme du Chef de chantier (au moins niveau Technicien Supérieur de GC/GR ou Equivalent ) daté et signé -Curriculum Vitae du Chef de chantier, daté et signé -Ancienneté supérieur ou égale à 3ans	Oui/Non Oui/Non Oui/Non
3	Matériel de Chantier (voir CCTP)	
	- Au moins un Camion benne (produire photocopie certifié carte grise ou contrat de location) -Au moins un pick-up (produire photocopie certifiée carte grise ou contrat de location) - Liste de matériel cohérent avec les tâches	Oui/Non Oui/Non Oui/Non
4	Méthodologie d'exécution des travaux	
	-Production d'un organigramme du projet -Note technique détaillée concernant l'organisation des travaux -Description des règles de protection socio-environnementale conformément au marché -Planning détaillé d'exécution des travaux avec délais inférieur ou égale à 150 jours -Planning des approvisionnements du chantier -Cohérence dans l'ordonnancement des travaux	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
5	Cahier des clauses techniques particulières, paraphé à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
6	Cahier des clauses environnementales et sociales, paraphées à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
7	Cahier des Clauses administratives particulières paraphés à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
8	Attestation de visite de site ou déclaration sur l'honneur de visite de site	Oui/Non
9	Déclaration sur l'honneur de non faillite signée et datée	Oui/Non
10	Déclaration sur l'honneur de non Exclusion des Marchés Publics par l'ARMP signée et datée	Oui/Non

11	Déclaration sur l'honneur de régularité à la Caisse Nationale de la Prévoyance Sociale signée et datée	Oui/Non
12	Déclaration sur l'honneur de non abandon d'un chantier dans le cadre des Marchés Publics signée et datée	Oui/Non
13	Lettre d'engagement pour le respect des principes de l'égalité genre signée et datée	Oui/Non
	<b>Total des oui</b>	<b>...../29</b>

NB : Seules les offres ayant totalisé au moins **21 oui sur 29** seront admises pour la suite de la procédure.

### 11. Attribution

1. Sur proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés, le Maire « Autorité Contractante », après obtention de la non objection du PNDP sur la procédure de sélection, attribuera provisoirement le Marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de consultation. Il invite le soumissionnaire déclaré adjudicataire provisoire, à présenter son dossier administratif dans un délai de dix (10) jours. Le dossier administratif comprendra : une attestation de non redevance fiscale, un Certificat de non faillite, une Attestation de non exclusion des Marchés Publics de l'ARMP et un Certificat attestant que le soumissionnaire est en règle vis à vis de la CNPS. Ces certificats seront datés de moins de trois mois.

2. Muni de ces documents, le Maire, Autorité Contractante, établira une Décision d'attribution définitive indiquant qu'il a bien reçu le dossier administratif satisfaisant et qu'il confirme la proposition d'attribution qui lui a été faite par la Commission Interne de Passation des Marchés.

### Visite de site

La visite du site, à effectuer après le retrait de la Demande de Cotations, donnera lieu à la production d'une attestation signée du soumissionnaire accompagnée du rapport de visite de site avec photos, à insérer dans son offre. L'Attestation de visite de site peut être signée par le Maître d'Ouvrage ou son représentant, le chef de village ou le représentant du service déconcentré de l'Etat de la localité bénéficiaire de l'ouvrage. Ou produire une déclaration sur l'honneur de visite de site.

### 12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de **quatre-vingt-dix jours (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

### 13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Commune de DJOHONG les jours ouvrables ou aux numéros de téléphone suivant : (+237) 674 91 98 43 / 699 20 54 70 / 691.84.74.34 ou à la Cellule Régionale de Coordination PNDP Adamaoua, tél. : +237 691 85 98 52 / 691.84.74.34.

*DJOHONG le 9 Décembre 2021*

*Le MAIRE*

**ISSAMA OUMAROU**

## COMMUNE DE DJOHONG

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 07/DC/CD/CIPM/2021 DU 09 DEC 2021 TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC PAR LA POSE DE 31 LAMPADAIRES EN PANNEAUX SOLAIRES DANS LES LOCALITES DE GANDINANG (05), YAMBA (08), YARBANG (08), NABEMO (04), BEKA (02) ET OURO ADE (04), COMMUNE DE DJOHONG, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA FINANCEMENT: PNDP III (FONDS IDA 18), CONVENTION FINANCEMENT DES MP N°02/2021/MP/PNDP-AD/COMMUNE-DJOHONG DU 15 NOVEMBRE 2021.**

**FINANCEMENT**  
INTERNATIONAL DEVELOPEMENT AGENCY (IDA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur l'éclairage public par la pose de 31 lampadaires en panneaux solaires dans les localités de Gandinang (05), Yamba (08), Yarbang (08), Nabémo (04), Béka (02) et Ouro Adé (04), Commune de Djohong, Département du Mbéré, Région de l'Adamaoua.

La consistance des travaux à réaliser est détaillée dans le présent CCTP, au bordereau des prix nomenclature des tâches et au détail estimatif.

Les travaux seront exécutés par l'entreprise et comprennent les corps d'états suivants :

- TRAVAUX PRÉLIMINAIRES
- TERRASSEMENTS
- OUVRAGES EN INFRASTRUCTURE
- AMÉNAGEMENTS ET ÉQUIPEMENTS
- PRISE EN COMPTE DES ASPECTS SOCIAUX ENVIRONNEMENTAUX
- COMMUNICATION.

### 2. Participation et origine

La participation à cet appel à concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention des **ELECTRICITE**.

### 3. Financement

Le présent projet est financé par le PNDP (Fonds IDA\_18), Allocation de la commune de DJOHONG, Convention Financement des MP N°02/2021/MP/PNDP-AD/COMMUNE-DJOHONG du 15 novembre 2021.

### 4. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotations incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maître d'Ouvrage, Maire de la Commune de DJOHONG, Autorité Contractante à toute entreprise qualifiée et intéressée à exécuter lesdits travaux.

Le dossier de demande de cotations peut être retiré gratuitement au Secrétariat Général de la Commune de Djohong Cellule Régionale de Coordination (CRC) / PNDP Adamaoua, à partir du 09 DEC 2021 aux heures ouvrables, dès publication du présent Avis.

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de DJOHONG (Secrétariat Général), Tel. : (+237) 674 91 98 43 / 699 20 54 70 / 695 83 24 43 ou à la Cellule régionale de Coordination (CRC) PNDP - Adamaoua, Tél. : (+237) 691 85 98 52 / 691.84.74.34, dès publication et affichage du présent avis.

### 5. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu gratuitement à la Commune de DJOHONG (Secrétariat Général), dès publication du présent avis, pendant les jours et heures ouvrables.

## 6. Remises des offres

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

1. Le soumissionnaire placera l'original et six (06) copies de son offre dans une enveloppe cachetée et scellée adressée au Maire de la Commune de DJOHONG, Autorité Contractante, à la Commune de DJOHONG (Secrétariat Général).
2. L'enveloppe cachetée portera la mention :

*« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N°06/DC/CD/CIPM/2021 DU 09 DEC 2021 Pour les travaux d'éclairage publique par la pose de 31 lampadaires en panneaux solaires dans les localités de Gandinang (05), Yamba (08), Yabang (08), Nabémo (04), Béka (02) et Ouro Adé (04), Commune de Djohong, Département du Mbéré, Région de l'Adamaoua  
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».*

## 7. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage, pour l'exécution des prestations, objet du présent avis est de **cent cinquante (150) Jours** calendaires.

## 8. Recevabilité des Offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotations, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotations. Toute offre présentée après date et l'heure fixées, ne sera pas reçue.

Date limite de dépôt des offres ..... **Le 28 DEC 2021 à 11 heures 00**

Lieu de réception des plis ..... **Secrétariat Général de la Commune de DJOHONG**

## 9. Ouverture des Plis

1. Les plis seront ouverts en plénière par la Commission Interne de Passation des Marchés de Djohong, en présence des soumissionnaires (qui le souhaitent) ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Date et heure d'ouverture des plis.....**Le 28 DEC 2021 Le , à 12 heures 00**

Lieu d'ouverture des plis ..... **Salle de réunions de la Commune de DJOHONG**

2. Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

3. Conformément aux exigences du bailleur de Fonds, la consultation des entreprises consiste à comparer les cotations obtenues de plusieurs entreprises (dans le cas de travaux de génie civil), au nombre de trois ou plus, pour garantir l'obtention de prix compétitifs (cf. Directive Banque Mondiale, point 3.5, Page 31).

4. Conformément à la convention de partenariat Commune/ PNDP, les représentants du PNDP sont impliqués à toutes les étapes du processus de passation des marchés financés par le Programme (Examen du DAO/DC, Avis d'appel d'offres, ouverture des plis, analyse des offres, attribution du marché, examen du projet de contrat, etc.).

## 10. Critères d'évaluation

### 1- Principaux critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de l'un de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

IL s'agit notamment:

- Dossier de Déclaration des Qualifications non produit ou incomplet (prestataire non enregistré)
- Qualifications non satisfaisantes aux conditions requises (prestataire non enregistré)
- Insuffisance de capacité technique requise (nombre oui inférieur à 21/29) ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le Bordereau de Prix Unitaire ;
- Modification des quantités du cadre du devis.

### 2. Principaux critères de qualifications

Le système de notation étant binaire, les principaux critères portent sur les éléments ci-après :

Pièces n°	Désignation	Note
1	Présentation de l'Offre	

	Respect de l'ordre prescrit dans la DC Intercalaires couleurs Lisibilité Pagination (les éléments non compris dans la DC)	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
2	Qualité du personnel (voir CCTP)	
	-Liste/Organigramme du personnel de chantier cohérent avec les tâches -Diplôme du conducteur des travaux (au moins niveau Ingénieur des Travaux de GC/GR ou équivalent) daté et signé -Curriculum Vitae du conducteur des travaux, daté et signé -Ancienneté supérieur ou égale à 3 ans	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
	-Diplôme du Chef de chantier (au moins niveau Technicien Supérieur de GC/GR ou Equivalent ) daté et signé -Curriculum Vitae du Chef de chantier, daté et signé -Ancienneté supérieur ou égale à 3ans	Oui/Non Oui/Non Oui/Non
3	Matériel de Chantier (voir CCTP)	
	Au moins un Camion benne (produire photocopie certifié carte grise ou contrat de location) Au moins un pick-up (produire photocopie certifiée carte grise ou contrat de location) Liste de matériel cohérent avec les tâches	Oui/Non Oui/Non Oui/Non
4	Méthodologie d'exécution des travaux	
	-Production d'un organigramme du projet -Note technique détaillée concernant l'organisation des travaux -Description des règles de protection socio-environnementale conformément au marché -Planning détaillé d'exécution des travaux avec délais inférieur ou égale à 150 jours -Planning des approvisionnements du chantier -Cohérence dans l'ordonnancement des travaux	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
5	Cahier des clauses techniques particulières, paraphé à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
6	Cahier des clauses environnementales et sociales, paraphées à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
7	Cahier des Clauses administratives particulières paraphés à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
8	Attestation de visite de site ou déclaration sur l'honneur de visite de site	Oui/Non
9	Déclaration sur l'honneur de non faillite signée et datée	Oui/Non
10	Déclaration sur l'honneur de non Exclusion des Marchés Publics par l'ARMP signée et datée	Oui/Non
11	Déclaration sur l'honneur de régularité à la Caisse Nationale de la Prévoyance Sociale signée et datée	Oui/Non
12	Déclaration sur l'honneur de non abandon d'un chantier dans le cadre des Marchés Publics signée et datée	Oui/Non
13	Lettre d'engagement pour le respect des principes de l'égalité genre signée et datée	Oui/Non
	<b>Total des oui</b>	<b>...../29</b>

**NB** : Seules les offres ayant totalisé au moins **21 oui sur 29** seront admises pour la suite de la procédure.

## 11. Attribution

1. Sur proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés, le Maire « Autorité Contractante », après obtention de la non objection du PNDP sur la procédure de sélection, attribuera provisoirement le Marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de consultation. Il invite le soumissionnaire déclaré adjudicataire provisoire, à présenter son dossier administratif dans un délai de dix (10) jours. Le dossier administratif comprendra ; une attestation de non redevance fiscale, un Certificat de non faillite, une Attestation de non exclusion des Marchés publics de l'ARMP et un Certificat attestant que le soumissionnaire est en règle vis à vis de la CNPS. Ces certificats seront datés de moins de trois mois.

2. Muni de ces documents, le Maire, Autorité Contractante, établira une Décision d'attribution définitive indiquant qu'il a bien reçu le dossier administratif satisfaisant et qu'il confirme la proposition d'attribution qui lui a été faite par la Commission Interne de Passation des Marchés.

### Visite de site

La visite du site, à effectuer après le retrait de la Demande de Cotations, donnera lieu à la production d'une attestation signée du soumissionnaire accompagnée du rapport de visite de site avec photos, à insérer dans son offre. L'Attestation de visite de site peut être signée par le Maître d'Ouvrage ou son représentant, le chef de village ou le représentant du service déconcentré de l'Etat de la localité bénéficiaire de l'ouvrage. Ou produire une déclaration sur l'honneur de visite de site.

## 12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de **quatre-vingt-dix jours (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Commune de DJOHONG les jours ouvrables ou aux numéros de téléphone suivant : (+237) 674 91 98 43 / 699 20 54 70 / 691.84.74.34 ou à la Cellule Régionale de Coordination PNDP Adamaoua, tél. : +237 691 85 98 52 / 691.84.74.34.

*DJOHONG le 9 Décembre 2021*

*Le MAIRE*

**ISSAMA OUMAROU**

**COMMUNE DE DJOHONG**

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 08/DC/CD/CIPM/2021 DU 08 DEC 2021  
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) FORAGES EQUIPES DES PMH DANS LES LOCALITES  
SUIVANTES : EP DE OURO-ADE, VILLAGE NABATA (MBELLA-NGOU), VILLAGE MBEWE - HORE NIBAL  
ET EP DE DOUYAKA (LAMOU), COMMUNE DE DJOHONG, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE  
L'ADAMAOUA FINANCEMENT: PNDP M (FONDS IDA 18), CONVENTION FINANCEMENT DES MP  
N°02/2021/MP/PNDP-AD/COMMUNE-DJOHONG DU 15 NOVEMBRE 2021**

**FINANCEMENT**  
INTERNATIONAL DEVELOPPEMENT AGENCY (IDA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**1. Consistance des prestations**

Les travaux à réaliser portent sur la construction de quatre (04) forages équipés des PMH dans les localités suivantes : EP de Ouro-Adé, village NABATA (MBELLA-NGOU), village Mbéwé - Horé Nibal et EP de Douyaka (Lamou), Commune de Djohong, Département du Mbéré, Région de l'Adamaoua.

La consistance des travaux à réaliser est détaillée dans le présent CCTP, au bordereau des prix nomenclature des tâches et au détail estimatif.

Les travaux seront exécutés par l'entreprise et comprennent les corps d'états suivants :

- ETUDES ET INSTALLATION DE CHANTIER ;
- FORAGE;
- EQUIPEMENT - DEVELOPPEMENT ;
- DEVELOPPEMENT ET ESSAI DE POMPAGE;
- ANALYSE ET TRAITEMENT ;
- REALISATION DE LA SUPERSTRUCTURE ;
- POSE DE LA POMPE ;
- PRISE EN COMPTE DES ASPECTS SOCIO-ENVIRONNEMENTAUX ;
- COMMUNICATION.

**2. Participation et origine**

La participation à cet appel à concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention des HYDRAULIQUE.

**3. Financement**

Le présent projet est financé par le PNDP (Fonds IDA\_18), Allocation de la commune de DJOHONG, Convention Financement des MP N°02/2021/MP/PNDP-AD/COMMUNE-DJOHONG du 15 novembre 2021.

**4. Consultation du Dossier**

Un dossier de demande de cotations incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maître d'Ouvrage, Maire de la Commune de DJOHONG, Autorité Contractante à toute entreprise qualifiée et intéressée à exécuter lesdits travaux.

Le dossier de demande de cotations peut être retiré gratuitement au Secrétariat Général de la Commune de Djohong ou à la Cellule Régionale de Coordination (CRC) / PNDP Adamaoua, à partir du **09 Décembre 2021** aux heures ouvrables, dès publication du présent Avis.

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de DJOHONG (Secrétariat Général), Tel. ; (+237) 674 91 98 43 / 699 20 54 70 / 695 83 24 43 ou à la Cellule régionale de Coordination (CRC) PNDP - Adamaoua, Tél. : (+237) 691 85 98 52 / 691.84.74.34, dès publication et affichage du présent avis.

## 5. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu gratuitement à la Commune de DJOHONG (Secrétariat Général), dès publication du présent avis, pendant les jours et heures ouvrables.

## 6. Remises des offres

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

1. Le soumissionnaire placera l'original et six (06) copies de son offre dans une enveloppe cachetée et scellée adressée au Maire de la Commune de DJOHONG, Autorité Contractante, à la Commune de DJOHONG (Secrétariat Général).
2. L'enveloppe cachetée portera la mention :

*«AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 08/DC/CD/CIPM/2021 DU 09 DEC 2021 Pour les travaux de construction de quatre (04) forages équipés des PMH dans les localités suivantes : EP de Ouro-Adé, village NABATA (MBELLA-NGOU), village Mbéwé - Horé Nibal et EP de Douyaka (Lamou), Commune de Djohong, Département du Mbéré, Région de l'Adamaoua  
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».*

## 7. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage, pour l'exécution des prestations, objet du présent avis est de cent cinquante (150) jours calendaires.

## 8. Recevabilité des Offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotations, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotations. Toute offre présentée après date et l'heure fixées, ne sera pas reçue.

Date limite de dépôt des offres ..... **Le 28 DEC 2021 ,à 11 heures 00**

Lieu de réception des plis ..... **Secrétariat Général de la Commune de DJOHONG**

## 9. Ouverture des Plis

1. Les plis seront ouverts en plénière par la Commission Interne de Passation des Marchés de Djohong, en présence des soumissionnaires (qui le souhaitent) ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Date et heure d'ouverture des plis ..... **Le 28 DEC 2021, à 12 heures 00**

Lieu d'ouverture des plis .... **Salle de réunions de la Commune de DJOHONG**

2. Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

3 Conformément aux exigences du bailleur de Fonds, la consultation des entreprises consiste à comparer les cotations obtenues de plusieurs entreprises (dans le cas de travaux de génie civil), au nombre de trois ou plus, pour garantir l'obtention de prix compétitifs (cf. Directive Banque Mondiale, point 3.5, Page 31 ).

4. Conformément à la convention de partenariat Commune/ PNDP, les représentants du PNDP sont impliqués à toutes les étapes du processus de passation des marchés financés par le Programme (Examen du DAO/DC, Avis d'appel d'offres, ouverture des plis, analyse des offres, attribution du marché, examen du projet de contrat, etc.).

## 10. Critères d'évaluation

### 1. Principaux critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de l'un de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

IL s'agit notamment:

- Dossier de Déclaration des Qualifications non produit ou incomplet (prestataire non enregistré)
- Qualifications non satisfaisantes aux conditions requises (prestataire non enregistré)
- Insuffisance de capacité technique requise (nombre oui inférieur à 21/29) ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le Bordereau de Prix Unitaire ;
- Modification des quantités du cadre du devis.

### 2. Principaux critères de qualifications

Le système de notation étant binaire, les principaux critères portent sur les éléments ci-après :

Pièces n°	Désignation	Note
1	Présentation de l'Offre	
	Respect de l'ordre prescrit dans la DC Intercalaires couleurs Lisibilité Pagination (les éléments non compris dans la DC)	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
2	Qualité du personnel (voir CCTP)	
	-Liste/Organigramme du personnel de chantier cohérent avec les tâches -Diplôme du conducteur des travaux (au moins niveau Ingénieur des Travaux de GC/GR ou équivalent) daté et signé -Curriculum Vitae du conducteur des travaux, daté et signé -Ancienneté supérieur ou égale à 3 ans	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
	-Diplôme du Chef de chantier (au moins niveau Technicien Supérieur de GC/GR ou Equivalent ) daté et signé -Curriculum Vitae du Chef de chantier, daté et signé -Ancienneté supérieur ou égale à 3ans	Oui/Non Oui/Non Oui/Non
	-Diplôme du Chef de chantier (au moins niveau Technicien Supérieur de GC/GR ou Equivalent ) daté et signé -Curriculum Vitae du Chef de chantier, daté et signé -Ancienneté supérieur ou égale à 3ans	Oui/Non Oui/Non Oui/Non
3	Matériel de Chantier (voir CCTP)	
	Au moins un Camion benne (produire photocopie certifié carte grise ou contrat de location) Au moins un pick-up (produire photocopie certifiée carte grise ou contrat de location) Liste de matériel cohérent avec les tâches	Oui/Non Oui/Non Oui/Non
4	Méthodologie d'exécution des travaux	
	-Production d'un organigramme du projet -Note technique détaillée concernant l'organisation des travaux -Description des règles de protection socio-environnementale conformément au marché -Planning détaillé d'exécution des travaux avec délais inférieur ou égale à 150 jours -Planning des approvisionnements du chantier -Cohérence dans l'ordonnancement des travaux	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
5	Cahier des clauses techniques particulières, paraphé à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
6	Cahier des clauses environnementales et sociales, paraphées à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
7	Cahier des Clauses administratives particulières paraphés à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
8	Attestation de visite de site ou déclaration sur l'honneur de visite de site	Oui/Non
9	Déclaration sur l'honneur de non faillite signée et datée	Oui/Non
10	Déclaration sur l'honneur de non Exclusion des Marchés Publics par l'ARMP signée et datée	Oui/Non
11	Déclaration sur l'honneur de régularité à la Caisse Nationale de la Prévoyance Sociale signée et datée	Oui/Non
12	Déclaration sur l'honneur de non abandon d'un chantier dans le cadre des Marchés Publics signée et datée	Oui/Non
13	Lettre d'engagement pour le respect des principes de l'égalité genre signée et datée	Oui/Non

	<b>Total des oui</b>	...../29
--	----------------------	----------

**NB** : Seules les offres ayant totalisé au moins **21 oui sur 29** seront admises pour la suite de la procédure.

### 11. Attribution

1. Sur proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés, le Maire « Autorité Contractante », après obtention de la non objection du PNDP sur la procédure de sélection, attribuera provisoirement le Marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de consultation. Il invite le soumissionnaire déclaré adjudicataire provisoire, à présenter son dossier administratif dans un délai de dix (10) jours. Le dossier administratif comprendra : une attestation de non redevance fiscale, un Certificat de non faillite, une Attestation de non exclusion des Marchés Publics de l'ARMP et un Certificat attestant que le soumissionnaire est en règle vis à vis de la CNPS. Ces certificats seront datés de moins de trois mois.

2. Muni de ces documents, le Maire, Autorité Contractante, établira une Décision d'attribution définitive indiquant qu'il a bien reçu le dossier administratif satisfaisant et qu'il confirme la proposition d'attribution qui lui a été faite par la Commission Interne de Passation des Marchés.

### Visite de site

La visite du site, à effectuer après le retrait de la Demande de Cotations, donnera lieu à la production d'une attestation signée du soumissionnaire accompagnée du rapport de visite de site avec photos, à insérer dans son offre. L'Attestation de visite de site peut être signée par le Maitre d'Ouvrage ou son représentant, le chef de village ou le représentant du service déconcentré de l'Etat de la localité bénéficiaire de l'ouvrage. Ou produire une déclaration sur l'honneur de visite de site.

### 12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de **quatre-vingt-dix jours (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

### 13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Commune de DJOHONG les jours ouvrables ou aux numéros de téléphone suivant : (+237) 674 91 98 43 / 699 20 54 70 / 691.84.74.34 ou à la Cellule Régionale de Coordination PNDP Adamaoua, tél. : +237 691 85 98 52 / 691.84.74.34.

DJOHONG le 9 Décembre 2021

Le MAIRE

**ISSAMA OUMAROU**

## COMMUNAUTÉ URBAINE DE YAOUNDÉ

COMMUNIQUE N°1615 /C/PDVIR/CUY/UTL-YDE/RPMJ/2021 DU 24 DECEMBRE 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°033/AONO/PDVIR/CUY/CIPM/2021 DU 01 OCTOBRE 2021 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE VOIRIES STRUCTURANTES ADDITIONNELLES DANS L'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 5ÈME AU CAMEROUN : SECTION 5.4 ET 5.5 CARREFOUR SAFARI-CARREFOUR FABRIQUE-CARREFOUR MEBE CITY, 1387ML ; SECTION 5.6 : MOMEBELENGAL-CARREFOUR FABRIQUE, 1249 ML

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Nom du Projet :** *Projet de Développement des Villes Inclusives et Résilientes (PDVIR)*

**Pays :** *Cameroun*

**Numéro du Projet :** *P156210 ; Crédit IDA N° -6132-CM*

**Numéro de Référence de l'Avis d'Appel d'Offres :** *N°033/AONO/PDVIR/CUY/CIPM/2021*

**Description du Marché :** *Réalisation des travaux de voiries structurantes additionnelles dans l'Arrondissement de Yaoundé 5eme au Cameroun : section 5.4 et 5.5 Carrefour Safari-Carrefour Fabrique-Carrefour Mebe City, 1387ml ; section 5.6 : Momebelengal-Carrefour Fabrique, 1249 ml*

**Durée de la Prestation:** *vingt-six (26) mois (quatorze (14) mois pour les travaux et douze (12) mois pour la période de garantie).*

### **ADJUDICATAIRE**

-

Nom

**CHINA ROAD AND BRIDGE CORPORATION CAMEROON OFFI**

Adresse

BP : 6532 Douala, Cameroun

**Montant de l'offre lu publiquement**

HTVA : 1 662 029 415 FCFA

TTC : 1 981 970 078 FCFA

Rabais : pas de rabais

**Montant de l'offre évaluée** (dans la monnaie de l'évaluation)

HTVA : 1 891 022 320 FCFA

TTC : 2 255 044 117 FCFA

**Montant du Marché**

HTVA : 1 891 022 320 FCFA

(dans la monnaie de l'évaluation)

### **SOUSSIONNAIRES NON RETENUS:**

-



Nom	ETS SAH DEL CAM
Adresse	BP: 5132 Yaoundé, Cameroun
<b>Montant de l'offre lu publiquement</b>	<i>HTVA : 2 228 923 085 FCFA</i>
	<i>TTC : 2 657 990 979 FCFA</i>
	Rabais : pas de rabais
<b>Montant de l'offre évaluée</b>	HTVA : 2 457 923 085 FCFA
(Dans la monnaie de l'évaluation)	
<b>Motif du rejet</b>	<b><i>Offre conforme pour l'essentiel mais pas la moins disante</i></b>
Nom	MAG SARL
Adresse	BP 5241 Yaoundé, Cameroun
<b>Montant de l'offre lu publiquement</b>	<i>HTVA : 2 515 522 519 FCFA</i>
	<i>TTC : 2 999 760 604 FCFA</i>
	Rabais : pas de rabais
<b>Montant de l'offre évaluée</b>	HTVA : 2 744 516 109 FCFA
(Dans la monnaie de l'évaluation)	
<b>Motif du rejet</b>	<b><i>Offre conforme pour l'essentiel mais pas la moins disante</i></b>
-	
Nom	ARAB COONTRACTOR
Adresse	BP : 12995 Yaoundé, Cameroun
<b>Montant de l'offre lu publiquement</b>	<i>HTVA : 2 666 450 448 FCFA</i>
	<i>TTC : 3 179 742 159 FCFA</i>
	Rabais : pas de rabais
<b>Montant de l'offre évaluée</b>	HTVA : 2 891 963 074 FCFA
(Dans la monnaie de l'évaluation)	
<b>Motif du rejet</b>	<b><i>Offre conforme pour l'essentiel mais pas la moins disante</i></b>
-	

Nom	RAZEL CAMEROUN
Adresse	BP : 6532 Douala, Cameroun
<b>Montant de l'offre lu publiquement</b>	<i>HTVA : 2 718 859 601 FCFA</i>
	<i>TTC : 3 242 240 074 FCFA</i>
	Rabais : pas de rabais
<b>Montant de l'offre évaluée</b>	<i>HTVA : 2 947 859 601 FCFA</i>
(Dans la monnaie de l'évaluation)	
<b>Motif du rejet</b>	<b><i>Offre conforme pour l'essentiel mais pas la moins disante</i></b>

YAOUNDE le 24 Décembre 2021

Le MAIRE

**MESSI ATANGANA Luc**

**CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY**

**COMMUNIQUE N° \_000038/C/CCAA/DG/DT/DSI/SDMP/SMI DU 07/12/2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES N°00292/AONO/CCAA/CIPM/ 2021 DU 07/10/2021 POUR LA FOURNITURE DE COMPTES UTILISATEURS GOOGLE WORKSPACE À LA CCAA.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA) porte à la connaissance des entreprises ayant participé à l'Appel d'Offres susmentionné que les résultats se présentent comme suit :

N°	Attributaire	Objet	Montant TTC	Délai d'exécution
1	<b>N2T Solutions</b>  B.P : 20 189 Yaoundé  Tél : 678 98 69 89	Fourniture de comptes utilisateurs Google Workspace à la CCAA	83 534 625 FCFA	Trente-six (36) mois

Le Directeur Général de **N2T Solutions** est invité à se présenter de toute urgence, dès publication du présent communiqué, à la Cameroon Civil Aviation Authority, Direction technique/ Sous-Direction des Marchés Publics en vue de l'établissement du contrat y relatif.

Par ailleurs, les soumissionnaires non retenus, sont invités à retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'organisme chargé de la régulation des Marchés Publics.

Les offres non retirées dans ce délai seront détruites, sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 7 Décembre 2021

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**ASSOUMOU KOKI Paule**

## COMMUNE DE NKONGSAMBA 3E

**OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER WITH URGENCY N°006BIS/ONIT/CAN3/ITB/2021 OF THE 15/12/2021 FOR THE CONSTRUCTION OF THE FENCE, RESTAURANT AND RELAXATION ROOM INCLUDING LAYOUT OF OUTDOOR SPACES IN NKONGSAMBA III COUNCIL, NKONGSAMBA III SUBDIVISION, MOUNGO DIVISION, LITTORAL REGION FINANCING: FEICOM / NKONGSAMBA III COUNCIL BUDGET FOR 2021**

**FINANCING**  
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Subject of the invitation to tender

Within the framework of the FEICOM AND NKONGSAMBA III COUNCIL BUDGET 2021, the Lord Mayor of NKONGSAMBA III Council, Contracting Authority, here by launches with urgency, an open national invitation to tender for the construction work Of fence and layout of outdoor spaces including restaurant and relaxation room in Nkongsamba III council, Nkongsamba III subdivision, Moungo Division, Littoral Region.

### 2. Nature of services

The works subjects of this contract include:

- Preliminary works;
- Earthworks;
- Foundation;
- Masonry elevation;
- Framework and roofing;
- Carpentry;
- Electric installation;
- Painting;
- Various networks.

### 3. Estimated cost

The estimated cost of the operation is **155 550 706 (One hundred and fifty-five million, five hundred and fifteen thousand seven hundred and six)** CFA francs.

### 4. allotment

The works shall be divided into one (01) single lot.

### 5. Participation and origin

Participation in this invitation to tender is open to all enterprises of concerned with Cameroonian law that fulfill the required administrative, financial and technical capacities.

### 6. Financing

Works which form the subject of this invitation to tender shall be financed by the FEICOM AND Nkongsamba 3ème COUNCIL BUDGET of the 2021 financial year;

### 7. Consultation of tender file

The file may be consulted during working hours near of Internal Organ for Administrative Management of Public Contracts of the Nkongsamba 3 City Council, P.O. Box 796; Phone : 651 04 14 61/656 19 04 79, as

**8. Acquisition of tender file**

The file may be obtained during working hours near of Internal Organ for Administrative Management of Public Contracts of the Nkongsamba 3 City Council, P.O. Box 796; Phone : 651 04 14 61/656 19 04 79as soon as this notice is published against the payment of a non refundable sum of **200,000 (Two hundred thousand) francs CFA**, at the **Municipal Treasure of Nkongsamba 3ème Council in Nkongsamba**.

**9. Submission of bids**

Each offer drafted in English or French in seven (07) copies including the original and six (06) copies marked as such, should reach Internal Organ for Administrative Management of Public Contracts of the Nkongsamba 3 City Council, P.O. Box 796; Phone : 651 04 14 61/656 19 04 79no later than **13/01/2022** at **12 am**, local time, and carry the inscription:

**“OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER WITH URGENCY  
N°006bis/ONIT/CAN3/ITB/2021 OF THE 15/12/2021**

**FOR THE CONSTRUCTION OF THE FENCE, RESTAURANT AND RELAXATION ROOM INCLUDING LAYOUT  
OF OUTDOOR SPACES IN NKONGSAMBA III COUNCIL, NKONGSAMBA III SUBDIVISION, MOUNGO DIVISION,  
LITTORAL REGION**

**“TO BE OPENED ONLY DURING THE BID-OPENING SESSION”**

**10. Delivery deadline**

The maximum execution deadline provided for by the Project Owner for the execution of the works subject of this tender shall be **six (06) months** as from the date of notification of the Service Order indicating the starting date of works.

**11. Bid bond**

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first rate-bank approved by the Ministry in charge of Finance featuring on the in document 12 of the tender file of an amount of **3 111 014 (Tree million one hundred eleven thousand fourteen)** francs CFA, and valid for thirty (30) days beyond the original date of the validity of the offers.

**12. Admissibility of bids**

Under pain of rejection, the administrative documents required, must be produces in originals or true copies certified by the issuing service or an administrative authority (Senior Divisional Officer, Divisional Officer ...) in accordance with the Special Conditions of the invitation to tender.

They must not be older than three (03) months preceding the original date of submission of bids or must not have been established after the signing of the tender notice.

Any incomplete offer in accordance with the prescriptions of tender file shall be declared inadmissible. Especially, the absence of a bid bond issued by a first-rate bank approved by the Ministry in charge of Finance.

**13. Opening of bids**

The bids shall be opened in single phase, on the **13/01/2022** at **1 a pm**, local time, by the Nkongsamba 3 City Council Internal Tenders Board, at the Nkongsamba 3 City Hall

Only bidders may attend or duly represented by a person of their choice.

#### 14. Evaluation criteria

The evaluation of offers must be done in three levels: administrative, technical and financial, through the eliminatory criteria and essential criteria following binary method of "Yes" or "No".

##### Eliminatory criteria:

The eliminatory criteria set the minimum conditions to be fulfilled in order to execute works subject of the tender. They should not be marked. They should be determined depending on the nature and the content of works to be executed.

They are in particular:

- absence of a single administrative document 48 hour after the opening of bid;
- declaration of not abandon of chantier;
- omission of a quantified estimated unit price;
- used of non authentic document;
- false declaration or fraudulent document;
- absence of provision of submission
- non conformity of the submission model;
- Non acceptance terms of contract (projet of contract non paraphed, signed and date) ;

##### Essential criteria:

The essential criteria are the fundamental or key ones that will help to measure the financial and technical capacity of candidates wishing to execute the works subject of the tender. They are:

- General presentation of the offer;
- Experience of the enterprise;
- Qualification and experience of the supervisory personnel;
- Availability of essential equipment and materials;
- Methodology (organization, planning, realization,...), adopted in executing works;
- Financial capacity.

At the end of the technical evaluation, the financial bids of tenders who have not been eliminated will be evaluated. The financial evaluation will be based on the presentation of documents following the specifications of the tender file and on the corrected amount of the bidder's offer. It will consist in the analysis of the coherence in prices, as well as the verification of the calculations and the totals, and all the related prescriptions.

#### 15. Award

The award of the contract shall be done to the bidder having presented offers in conformity, administratively, technically and financially, and evaluated as being financially the lowest bid.

#### 16. Validity of bids

Bidders will remain committed to the offers for ninety (90) days, from the deadline set for the submission of tenders.

#### 17. Complementary information

Complementary information may be obtained during working hours near of Internal Organ for Administrative Management of Public Contracts of the Nkongsamba 3 City Council, P.O. Box 796; Phone : 651 04 14 61/656 19 04 79

*NKONGSAMBA le 15 Décembre 2021*

*Le MAIRE*

***EYIDI NEE EBODIAM Yvonne***

## PUBLICITÉ

### Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

### Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

#### Personne Morale

Société : .....

Secteur d'activité : .....

Représentant

ou

Point Focal

Civilité :  Mme  Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Fonction : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

#### Personne Physique

Civilité :  Mme  Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Profession : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

#### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse (\*\*) : ..... B.P. : .....

Tél. (\*) : ..... Fax : .....

E-mail (\*) : .....

Site web : .....

#### Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

#### Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16  
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510  
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691  
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026  
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse [billing@armp.cm](mailto:billing@armp.cm), d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse [support@armp.cm](mailto:support@armp.cm)

(\*) séparez les données multiples par les virgules.

(\*\*) quartier, rue, etc....

# LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

## Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

## Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

## Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone / Tablette / PC**

## Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 [www.armp.cm](http://www.armp.cm)



**e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...**  
**La meilleure information sur les Marchés Publics !**